

Liste :

[ANNEXE I : Liste acronymes](#)

[ANNEXE II : Analyse des parties prenantes](#)

[ANNEXE III : Plan de travail global](#)

[ANNEXE IV : Budget et ressources humaines](#)

[ANNEXE V : Burkina Faso](#)

[ANNEXE VI : Mali](#)

[ANNEXE VII : Niger](#)

[ANNEXE VIII : Burundi](#)

[ANNEXE IX : République Démocratique du Congo](#)

[ANNEXE X : Références](#)

ANNEXE I : Liste acronymes

ACF :	Action Contre la Faim
ACNG :	Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale
AES :	Confédération des Etats du Sahel
AFC/M23 :	Alliance Fleuve Congo/Mouvement du 23 Mars
AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AICRL :	Aide Internationale- Croix-Rouge luxembourgeoise
AMoPAH :	Alliance du Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge pour la Protection et l'Action Humanitaire
CICR :	Comité International de la Croix-Rouge
CM :	Crisis Modifier
CR :	Croix-Rouge
CRB :	Croix-Rouge de Belgique
CRBF :	Croix-Rouge burkinabè
CRBu :	Croix-Rouge burundaise
CRCR :	Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
CRD :	Croix-Rouge danoise
CRM :	Croix-Rouge malienne
CRN :	Croix-Rouge nigérienne
CRRDC :	Croix-Rouge de la République Démocratique du Congo
DAPS :	Dignité, Accès, Participation et Sécurité
DGD :	Direction Générale - Coopération au Développement et Aide Humanitaire du gouvernement belge
DG-ECHO :	Direction Générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission Européenne
DIH :	Droit International Humanitaire
DREF :	Disaster Response Emergency Fund
ECR / CEA :	Engagement Communautaire et Redevabilité
EVCA :	Enhanced Vulnerability and Capacity Assessment/ Evaluation des Vulnérabilités et des Capacités
FICR :	Fédération Internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
GANE :	Groupes Armés Non-Étatiques
GF :	Gestionnaire Financier
GOA :	Groupes d'Opposition Armés
HI :	Humanité & Inclusion
MdM :	Médecins du Monde
MSNA :	Multi-Sector Needs Assessment/Evaluation multisectorielle des besoins
OCHA :	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OS :	Objectif Spécifique

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

PAP :	Protocoles d'Actions Précoces
PDI :	Personnes Déplacées Internes
PGI :	Protection, Genre et Inclusion
PLF :	Protection des Liens Familiaux
PNS/SNP :	Participating National Society/Société Nationale Participante
PSH :	Point de Service Humanitaire
PSS :	Psycho-Social Support
PUI :	Première Urgence Internationale
RDC :	République Démocratique du Congo
RKV :	Rode Kruis Vlaanderen / Croix-Rouge de Belgique Communauté Flandres
RLF :	Rétablissement des Liens Familiaux
RP :	Représentant Pays
RPP :	Responsable Partenariats et Programmes
SAME :	Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence
S&E :	Suivi & Evaluation
SN :	Sociétés Nationales
SNH :	Sociétés Nationales Hôtes
SNP :	Sociétés Nationales Participantes
TM :	Transferts Monétaires
USAID :	United States Agency for International Development
VBG :	Violences Basées sur le Genre
VSBG :	Violences Sexuelles Basées sur le Genre
WASH :	Water Sanitation and Hygiene (eau, hygiène et assainissement)

ANNEXE II : Analyse des parties prenantes

Partie Prenante	Rôle	Analyse
Gouvernements, ministères et agences gouvernementales	Supporters - bloqueurs	La CRB et ses partenaires se coordonneront avec les autorités compétentes pour assurer l'acceptation du programme, éviter les doublons et renforcer les initiatives et infrastructures existantes. Pour cela, le statut d'auxiliaire des pouvoirs publics des Sociétés Nationales Hôtes (SNH) se révèle essentiel. Les autorités locales sont des acteurs clés pour permettre ou restreindre l'accès humanitaire. <u>La CRB et ses partenaires devront également être attentifs au fait que certaines décisions ou postures de structures gouvernementales peuvent constituer des blocages. Cela se constate notamment dans les situations de corruption, d'incompétence technique, de prise de mesures restrictives inappropriées à l'encontre des populations vulnérables, voire des organisations humanitaires au nom de la lutte contre l'insécurité.</u>
Communautés	Supporters - Bénéficiaires - Bloqueurs ?	Elles représentent des groupes communautaires à risque en matière de protection, comme les femmes et les jeunes, les réfugiés/PDI/retournés et les communautés d'accueil les plus vulnérables. Elles constituent un point d'entrée crucial pour la participation des groupes traditionnellement moins impliqués dans les processus d'engagement communautaire, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Dans une démarche d'Engagement Communautaire et Redevabilité (ECR), qui sous-tend toutes les opérations, une attention particulière visant à placer les communautés au cœur des actions menées, grâce à l'intégration de la communication bidirectionnelle et de la participation tout au long du cycle des programmes ou des opérations sera faite. Les bénéficiaires sont considérés comme des agents actifs, connaissant au mieux leur situation et leurs besoins, et ayant le droit de définir et participer aux actions et processus qui affectent leur vie. <u>Certaines pesanteurs socio-culturelles, certaines croyances religieuses ainsi que certaines formes d'organisations communautaires (groupes d'auto-défense par exemple), peuvent constituer des blocages auxquels l'on devra faire attention.</u>
Mouvement Croix Rouge : Sociétés Nationales Hôtes (SNH), notamment les Croix-Rouge burkinabè (CRBF), Malienne (CRM), Nigérienne (CRN)Burundaise (CRBu), de la République Démocratique du Congo (CRRDC)	Supporters – Exécutants	Le MCRCR est fort de sa présence diffusée sur tous les territoires ciblés, de son statut d'auxiliaire des pouvoirs publics (pour les SNH), de son acceptation par toutes les parties prenantes, ce qui lui permet d'avoir un accès humanitaire facilité par rapport à d'autres acteurs. La mise en œuvre du programme sera principalement effectuée par ces partenaires dans les zones d'intervention et ils engageront leurs volontaires et des groupes et des organisations communautaires. De plus, des initiatives de renforcement des capacités seront mises en place pour augmenter leurs capacités de réponse.
Mouvement Croix-Rouge : Sociétés Nationales Partenaires, notamment Croix-Rouge Danoise (CRD) et CRL CICR, FICR, d'autres Société Nationale (SN) présentes sur le territoire ciblé	Supporters – Exécutants	Une partie de la mise en œuvre du programme sera effectuée par les Sociétés Nationales Partenaires dans les zones d'intervention, toujours en appui aux SNH. Un mécanisme formel de coordination et de collaboration sera mis en place au démarrage du programme. D'autres collaborations seront établies avec le CICR, FICR et d'autres SN présentes sur le territoire ciblé en fonction des besoins. Une communication ouverte et constante évitera la duplication des actions et garantira une complémentarité des actions, notamment pour le référencement des bénéficiaires.
ONG locales	Supporters	Les ONG nationales et locales sont des acteurs essentiels dans la réponse aux urgences dans les pays ciblés. Une coordination avec ces acteurs sera mise en place pour éviter la duplication des actions et garantir une complémentarité, notamment pour un bon référencement des bénéficiaires.
ONG internationales	Supporters	Les ONG internationales travaillant dans les zones ciblées, avec un fort focus protection, seront impliquées dans la réponse aux urgences, en vue d'établir une coordination étroite et de rester attentifs aux possibilités de synergies et complémentarités. Une coordination avec elles sera mise en place, notamment pour les activités de référencement des bénéficiaires.
Organisations humanitaire belges	Supporters	Au même titre que les ONG internationales, les organisations humanitaires belges présentes dans le pays seront impliquées dans la réponse afin d'assurer une coordination étroite. Il y a une réelle volonté de la part de la CRB-CF de mettre en place des synergies et complémentarité avec les organisations humanitaires belges lorsque cela est possible et pertinent.
Agences des Nations Unies et organisations multilatérales	Supporters	La CRB et ses partenaires participeront à des réunions incluant les agences des Nations Unies et des organisations multilatérales, par exemple les clusters thématiques. L'objectif est d'assurer la coordination et la complémentarité, et d'éviter les chevauchements dans la mise en œuvre du programme et le ciblage des bénéficiaires.
Médias Locaux	Supporters – Exécutants	Les journalistes (presse, radio et médias locaux) sont des partenaires clés dans la publication et la diffusion de messages de sensibilisation pour la mobilisation communautaire.
Groupes armés	Bloqueurs	Les groupes armés pourraient influencer négativement la situation sécuritaire nationale et régionale, en empêchant l'accès de la CRB et ses partenaires dans certaines zones, notamment dans la région du Sahel.

ANNEXE III : Plan de travail global

[illegible]

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

	NIGER							X	X																	
	BURUNDI			X	X		X	X	X				X	X	X			X	X	X						
	RDC						X	X	X									X	X	X						
R2.A3. Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	MALI							X	X	X	X	X														
	NIGER							X	X	X	X	X														
	BURUNDI			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
R2.A4. Appui AGR				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	MALI									X	X															
	NIGER					X	X	X	X	X																
	BURUNDI			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
R2.A5. Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	BURKINA FASO	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X											
	MALI		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	NIGER	X					X								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	BURUNDI		X	X	X																					
	RDC			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
R2.A6. Construction et réhabilitation d’infrastructures communautaires					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	BURKINA FASO				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
	NIGER						X	X	X	X																
	RDC						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
R2.A7. Renforcement des capacités des autorités locales et des leaders communautaires (leaders d'opinion et religieuse)						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	NIGER					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
RESULTAT 3																										
R3.A1. Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	BURKINA FASO		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	MALI	X																								
	NIGER						X																			
	BURUNDI		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X													
	RDC					X	X	X	X	X								X	X	X	X					
R3.A2. Appuis techniques au développement de système de remontées d’informations/redevabilité		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	BURKINA FASO	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	MALI			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	NIGER			X	X																					
	BURUNDI	X	X																							
	RDC				X	X																				
R3.A3. Appuis techniques à l’élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH				X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	BURKINA FASO								X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	MALI									X	X						X	X	X	X	X	X	X	X		
	BURUNDI							X	X																	

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

[illegible]

ANNEXE IV : Budget et ressources humaines

Libellés	TOTAL	% TOTAL	Burkina Faso	Mali	Niger	RDC	Burundi	Non Affecté
Bien et services délivrés aux bénéficiaires	3 319 821 €	54%	691 023 €	538 031 €	253 675 €	592 575 €	569 226 €	675 291 €
R1 (prévention & réponse menaces)	1 244 438 €		266 961 €	400 873 €	9 909 €	515 902 €	50 794 €	- €
R2 (vulnérabilités et capacités)	1 088 105 €		323 613 €	96 820 €	193 519 €	34 569 €	439 585 €	- €
R3 (Renforcement de capacité)	371 987 €		100 449 €	40 338 €	50 247 €	42 105 €	78 848 €	60 000 €
R4 Crisis modifier	615 291 €		- €	- €	- €	- €	- €	615 291 €
Investissement	91 370 €	1%	14 191 €	10 415 €	16 235 €	26 436 €	24 092 €	0 €
Equipement durable (>500EUR)	83 139 €		12 691 €	9 299 €	16 007 €	21 649 €	23 492 €	- €
Autres frais	8 231 €		1 500 €	1 115 €	228 €	4 787 €	600 €	- €
Ressources Humaines	1 977 962 €	32%	640 274 €	370 092 €	279 271 €	224 492 €	226 297 €	237 535 €
Ressources humaines locales - staff technique	684 446 €		255 336 €	169 675 €	79 708 €	127 275 €	52 451 €	- €
Ressources humaines locales - staff gestion	354 204 €		142 918 €	65 429 €	79 455 €	6 383 €	60 019 €	- €
Ressources humaines locales - Coûts de structures SNH	102 824 €		31 574 €	30 905 €	20 718 €	20 535 €	19 626 €	- €
Ressources humaines expatriées technique	285 304 €		63 596 €	36 283 €	33 890 €	- €	- €	151 535 €
Ressources humaines expatriées gestion	430 985 €		146 850 €	67 800 €	65 500 €	70 300 €	60 000 €	- €
Ressources humaines siège (technique + gestion)	120 200 €		- €	- €	- €	- €	34 200 €	86 000 €
Frais de fonctionnement	544 278 €	9%	105 314 €	161 475 €	72 985 €	77 558 €	126 946 €	0 €
Frais de fonctionnement des véhicules	116 827 €		14 440 €	30 785 €	18 984 €	16 998 €	35 619 €	- €
Frais de voyage	72 716 €		15 186 €	24 421 €	6 573 €	8 540 €	17 996 €	- €
Communication, visibilité, information	28 785 €		9 767 €	7 622 €	768 €	7 292 €	3 336 €	- €
Bâtiments : loyers et charges	65 437 €		10 870 €	24 352 €	11 333 €	709 €	18 171 €	- €
Fournitures et matériel	27 700 €		4 049 €	8 830 €	4 813 €	4 999 €	5 310 €	- €
Services externes (banque, téléphone)	28 008 €		4 183 €	8 644 €	7 500 €	5 619 €	2 062 €	- €
Frais de fonctionnement - Coûts de structure SNH	113 669 €		31 574 €	30 905 €	12 646 €	18 617 €	19 626 €	- €
Enquêtes et ateliers PMR	91 137 €		15 245 €	25 916 €	10 367 €	14 783 €	24 825 €	- €
Autres frais de fonctionnement	219 481 €	4%	14 525 €	17 632 €	10 025 €	6 000 €	16 300 €	155 000 €
Evaluations/Audits	110 000 €		- €	0 €	0 €	- €	- €	110 000 €
Missions siège	109 481 €		14 525 €	17 632 €	10 025 €	6 000 €	16 300 €	45 000 €
TOTAL COUTS DIRECTS	6 152 911 €	95%	1 465 327 €	1 097 645 €	632 192 €	927 062 €	962 860 €	1 067 826 €
OVERHEAD 5,5%	338 410 €		80 593 €	60 370 €	34 771 €	50 988 €	52 957 €	58 730 €
TOTAL COUTS GLOBAL	6 491 321 €		1 545 920 €	1 158 015 €	666 962 €	978 050 €	1 015 818 €	1 126 556 €

Commentaire :

Une colonne a été ajoutée pour le budget "non encore affecté" à un pays spécifique au stade de la proposition. Il s'agit particulièrement du budget Crisis Modifier et du budget prévu pour les appuis techniques aux SNH (RH, missions,...). En effet, nous préférons attendre avant d'affecter le budget prévu pour l'accompagnement technique de la CRB, afin de s'adapter aux demandes spécifiques des partenaires et favoriser les synergies et économies d'échelles avec les autres membres du Mouvement (PNS, FICR, CICR) qui pourraient être actifs dans les mêmes domaines d'intervention.

A titre d'indication, en distribuant artificiellement le budget encore non affecté, le budget par pays/région serait le suivant :

		Sahel			Grands Lacs	
		Burkina Faso	Mali	Niger	RDC	Burundi
TOTAL COUTS GLOBAL	6 491 321 €	1 771 231 €	1 383 326 €	892 274 €	1 203 361 €	1 241 129 €
Sous-total Régions		4 046 831 €			2 444 490 €	

		Type de poste	Nb de personnes	Nb de mois	ETP par pays
CRB					
Personnel expatrié	Représentant Burkina	Gestion	1	2	0,6
	Représentant Adjoint BF	Gestion	1	1	
	Assistante Admin fin - Burkina	Gestion	1	11	
	Représentant Mali	Gestion	1	5	0,2
	Représentant Niger	Gestion	1	6	0,4
	Représentant Adjoint Niger	Gestion	1	4	
	Représentant Burundi	Gestion	1	7	0,3
	Représentant RDC	Gestion	1	7	0,3
	Conseiller Techique IM/Digital	Technique	1	8	0,7
	Conseiller Techique DRR	Technique	1	4	
	Conseiller Technique finance	Technique	1	5	
	Sous-total Terrain			60	2,5
Siège	Membres pôle expertises CRB	Technique	3	10	0,4
	Coordinateurs UG	Gestion	2	4	0,2
	Sous-total Siège			14	0,6
AICRL					
Personnel expatrié	Délégué Urgence Burkina	Technique	1	3	0,3
	Délégué en charge du renforcement technique BF	Technique	1	3	
	Chef de mission BF	Gestion	1	2	0,2
	Délégué Admin fin BF	Gestion	1	1	
	Adjoint délégué Admin fin BF	Gestion	1	2	0,1
	Chef de Mission Mali	Gestion	1	2	0,1
	Délégué Admin fin Log Mali	Gestion	1	2	0,1
	Sous-total Terrain			15	0,7
Personnel Siège	Personnel siège "Burundi"	Gestion		6	0,3
	Sous-total Siège			6	0,3
CRD					
Personnel expatrié	Délégué MHPSS Burkina	Technique	1	2	0,1
	Délégué MHPSS Mali	Technique	1	2	0,1
	Délégué MHPSS Niger	Technique	1	2	0,1
	Sous-total			6	0,3

Commentaire :

Seules les RH des PNS (CRB, AICRL, CRD) sont reprises dans le tableau. La liste des ressources humaines des SNH partenaires pourra être transmise ultérieurement sur demande.

Le personnel "technique" est le personnel directement impliqué dans la mise en œuvre des activités prévues dans le Cadre Logique et donc essentiel à la délivrance des services aux bénéficiaires. Le personnel de "gestion" est le personnel impliqué majoritairement dans la coordination et le suivi général du programme tant au niveau opérationnel qu'au niveau financier.

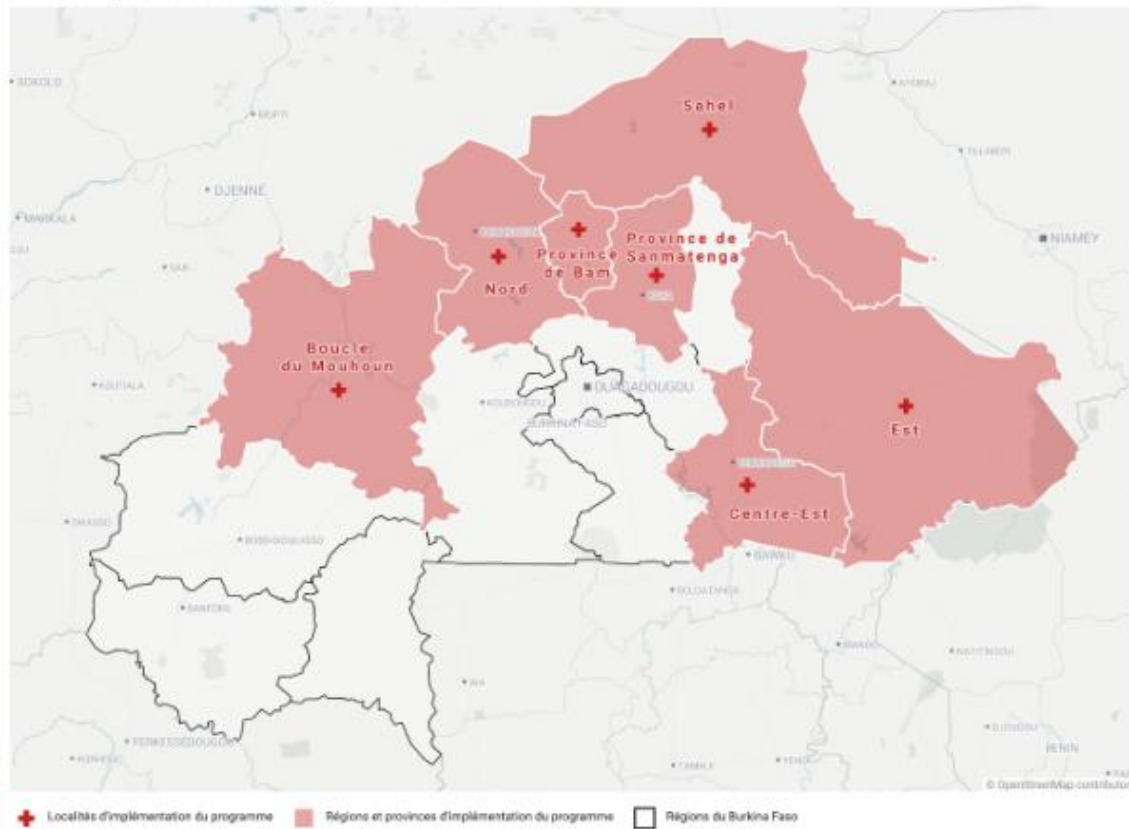
ANNEXE V : Burkina Faso

i. Localisation

La zone d'intervention du projet comprend :

- La région du Centre-Nord (provinces de Sanmatenga et de Bam) ;
- Les régions de l'Est, Centre-Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et du Nord (pour des activités mobiles de points humanitaires).

Zones d'implémentation du programme au Burkina Faso



ii. Analyse des besoins et des risques de protection

Le Burkina Faso fait face à une crise humanitaire grave, principalement due à l'insécurité et aux chocs climatiques. Ces facteurs entraînent des déplacements forcés dans plusieurs régions, notamment l'Est, le Sahel, le Nord, le Centre-Nord et récemment la Boucle du Mouhoun. Selon OCHA, les attaques armées sont la principale cause de ces déplacements, plaçant le Burkina Faso comme l'un des pays connaissant la croissance la plus rapide du nombre de personnes déplacées au monde. Au 31 mars 2023, le pays comptait 2 062 534 déplacés internes (PDI). Les effets combinés de l'insécurité et du changement climatique continuent d'aggraver la situation humanitaire. L'enquête MSNA 2024 indique que 62 % des communes sont classées au niveau de sévérité 3 ou supérieur, avec 5 915 136 personnes ayant besoin d'assistance humanitaire. Les secteurs les plus touchés sont l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la protection, la santé, la nutrition, la sécurité alimentaire et l'éducation.

Les déplacés internes vivent dans des abris de fortune sans accès à des infrastructures adéquates. La période hivernale, débutant en mai, présente des risques d'inondation, de déplacements continus et des relocalisations vers des zones plus accessibles pour les populations, avec peu de moyens de subsistance et une assistance alimentaire insuffisante. En 2024, plus de 16 000 personnes, dont 3 884 femmes et 10 258 enfants, ont été affectées

par les inondations. L'insécurité alimentaire, couplée à la hausse des prix des produits de première nécessité et à la faiblesse de l'accès aux services financiers, limite les moyens de subsistance des ménages.

La crise de protection touche tous les secteurs, augmentant ainsi le nombre de personnes vulnérables dont 25% de femmes, 55% d'enfants et 15% de personnes vivant avec un handicap selon OCHA. Au premier trimestre 2024, le monitoring de protection a rapporté 193 incidents de protection. L'analyse de protection souligne les risques de violence, d'exploitation et d'abus contre les femmes et les filles, et les risques de blessures pour les enfants exposés aux engins explosifs et aux balles. De plus, il ressort des activités de suivi des autres programmes de la Croix-Rouge burkinabè des risques liés à l'utilisation d'enfants par des groupes armés, les restrictions d'accès aux services essentiels, la dépossession et la perte de biens, ainsi que la stigmatisation et la discrimination des personnes déplacées dans certaines communautés. A cela s'ajoute le fait que 1,1 millions de personnes dans le besoin se retrouvent coincées dans les 39 zones difficiles d'accès¹ où les assistances ne sont possibles que par escorte. Cette restriction révèle ainsi toute la nécessité de la localisation pour assurer un accès significatif, sûr et digne des populations aux services sociaux de base. Le besoin urgent de protection transversale dans tous les secteurs d'intervention devient une nécessité. La suspension des financements de l'USAID a réduit la portée de l'aide humanitaire, affectant entre autres l'accès aux soins de santé mentale et au soutien psychosocial, et exacerbant ainsi les risques d'abus et d'exploitation. Outre les PDI, les populations hôtes et les personnes retournées font également face à une grande vulnérabilité.

Face à l'adversité, les ménages adoptent des stratégies d'adaptation négatives comme la mendicité, l'exploitation et le travail des enfants, ou encore la vente de biens essentiels, aggravant leur précarité et leur vulnérabilité face aux risques de protection. Malgré cela, des capacités existent : les efforts des acteurs humanitaires, la résilience communautaire et l'engagement du gouvernement burkinabè en faveur du développement constituent des leviers importants pour atténuer la crise.

¹ Cf. groupe de travail accès humanitaire, juin 2024

iii. Cadre logique

Intitulé de l'action	Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)			
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Les risques de protection des populations affectées par les crises au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC sont réduits	IOS1. % de bénéficiaires (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative	Enquêtes post-distribution	- Dégradation du contexte sécuritaire de la région qui implique la réduction/limitation de l'accès vers les zones d'intervention par le personnel CRBF & Partenaires. - Dégradation du contexte sécuritaire et risques de conflits communautaires dans la région qui implique la difficulté de mobilisation des communautés autour des activités du projet. - La survenue de nouvelles épidémies qui affecteraient le système de santé et les priorités des autorités et provoqueraient une détérioration de l'état de santé global des populations ou induiraient des mesures d'adaptation spécifiques (restriction des déplacements, mesure barrières etc.) - Evènements météorologiques extrêmes (vents forts, froid intense, fortes pluies, inondations, forte chaleur, ...) ; pouvant limiter les capacités d'intervention, de déplacement et/ou de fournitures, convoiement des biens & Services.
		IOS2. % de la population enquêtée déclarant se sentir en sécurité	Enquêtes en fin de programme	
Résultat 1	Les menaces pesant sur la protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires — qu'elles soient en cours, imminentes ou à venir — dans les zones d'intervention au Burkina Faso sont anticipées, réduites, atténuées et font l'objet de réponses appropriées.	IR1.1 : Nombre de personnes affectées par la menace (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) ayant bénéficié de services spécialisés par les équipes CR et/ou des référencement et contre-référencements vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister	Registre d'activités ((fiches de suivi des cas, bases de données des PSH, rapports de référencement)	
		IR1.2. Nombre de personnes affectées par les menaces assistées (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) à travers des TM/distributions	Listes de distribution tenues lors des transferts monétaires (TM) ou distributions matérielles.	
Résultat 2	Les vulnérabilités en matière de protection sont réduites et les capacités de protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires dans les zones d'intervention au Burkina FASO sont renforcées	IR2.1. Nombre de personnes (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant percevoir une amélioration dans la cohésion sociale parmi les communautés à la suite des activités ayant eu lieu	Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif dans les zones ciblées.	
		IR2.2 Nombre de personnes ayant été formées et/ou sensibilisées en PGI (y inclus VSBG), Droits Humains, cohésion sociale... Désagrégées par statut : autorités locales, membres de la communautés)	Comptabilisation des bénéficiaires des activités de formation/sensibilisation via les listes de présence validées.	
		IR2.3 % personnes qui affirment avoir utilisé ou adopté au moins 3 mesures d'autoprotection (y compris la SMSPS) dans les 12 derniers mois à la suite de leur participation aux activités de protection communautaire de la CRBF	Données collectées à partir des enquêtes terrain et enquêtes de suivi des équipes terrain	
Résultat 3	La CR Burkinabè renforce ses capacités afin d'améliorer l'efficience, la qualité et l'efficacité des actions de prévention et d'atténuation des risques de protection dans les contextes de crise humanitaire.	IR3.1. Nombre de staff/volontaires de la Croix-Rouge ayant été formés en PGI, Droits Humains, cohésion sociale, etc. et qui ont améliorés leurs connaissances	Rapports de formation, listes de présence, attestations, tests de connaissances	
		IR3.2. Nombre de comité de gestion de plainte mis en place et fonctionnel	Comptabilisation de nombres de comités locaux ayant bénéficié du projet pour renforcer leurs capacités d'accompagner les communautés dans la mise e des œuvres de protection et de réduction des risques	
		IR3.3. Nombre de branches locales soutenues par des actions de renforcement de capacités sur la protection et la réduction des risques.		
Résultat 4	Les populations du Burkina FASO affectées par une crise soudaine ou une aggravation de la situation humanitaire reçoivent une assistance rapide et efficace (Crisis Modifier	N/A	N/A	
Activités	Résultat 1 A1. Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection (y inclus VSBG ou protection de l'enfance) A.1.1 Détection et identification des cas de protection A.1.2 Référencement des cas de protection vers d'autres acteurs et services selon les besoins identifiés			

	<u>A2. Mise en place de points de services humanitaires (PSH)</u> A.2.1 : Renforcement et appui au 2 PSH existants à Kaya & Kongoussi • A.2.2 : Prise en charge des cas de protection spécifique à travers les PSH • A.2.3 : Mise en place et équipement d'un PSH à Tougan/Dédougou • <u>A3. Activités de soutien psychosocial (PSS)</u> • A.3.1 : Administration des premiers secours psychologiques • A.3.2 : Réalisation des entretiens individuels psychologique dans les PSH ; • A.3.3 : Suivi des cas <u>A4. Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance</u> • A.4.1 : Identification des cas et besoins d'actes d'état civil • A.4.2 : Soutien financier/Accompagnement pour l'obtention des documents d'Etat civil • A.4.3 : Appui, renforcement aux structures de délivrance des documents d'Etat civil <u>A5. Assistance multisectorielle aux victimes de menaces de protection - survivants aux violences (Assistance Alimentaire, Abris, Kits Wash, Kits dignité, etc.)</u> • A.5.1 : Evaluations rapides des besoins (Rapid respons mecanism) • A.5.2 : Identifications et ciblage des populations vulnérables et à risque lors de déplacements de population • A.5.3 : Distribution de biens, services, Kits aux populations ciblées DPI et hôtes • A.5.4 : Suivi des distributions (DM, PDM, enquêtes de satisfaction) <u>A6. Protection des liens familiaux</u> • A.6.1 Identification des cas et besoins de PLF • A.6.2 : Administration/fourniture du service de PLF (appels téléphoniques, contacts familiaux...) • A.6.3 : Soutien aux stratégies, politiques et activités de la PLF de la CRBF Résultat 2 <u>A1. Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.</u> • A.1.1 Formations des leaders sur les VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc. • A.1.2 Renforcement des capacités des leaders communautaires aux Évaluations des Vulnérabilités et Capacités (EVCa) centrées sur la protection • A.1.3 : Formation des autorités locales, les leaders communautaires et les organisations locales aux principes de protection en situation de catastrophes • A.1.4 : sensibilisations aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc <u>A2. Activités de cohésion sociale</u> • A.2.1 Organisation des groupes de parole • A.2.2 Réalisation d'activités de psychoéductions • A.2.3 : Organisation des dialogues communautaires mensuelles sur la cohésion sociale • A.2.4 : Organisation d'activités culturelles promouvant l'hospitalité avec les jeunes leaders <u>A3. Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)</u> N/A <u>A4. Appui AGR</u> N/A <u>A5. Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation</u> • A.5.1 : Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection au sein des communautés cibles. • A.5.2 : Mise en place/Redynamisation des clubs des jeunes et plateforme des filles pour l'organisation des activités de lifeskills (protection) dans les 3 PSH ; • A.5.3 : Mise en place/Redynamisation des clubs des parents modèles dans les 3 PSH ; • A.5.4 : Identification/redynamisation des volontaires, des ASBC et des personnes clés de la communauté (protection, SMSPS Com) <u>A6. Construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires (latrines, puits, réhabilitation de centres de santé etc.)</u>	
--	---	--

	• A.6.1 : Réhabilitation de PMH • A.6.2 : Dotation des centres de santé en kits WASH Résultat 3 <u>A1. Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)</u> • A.1.1 : Formations des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, SMSPS etc.) • A.1.2 : Former les membres des branches d'intervention sur la Préparation pour une intervention efficace (PIE) <u>A2. Appuis techniques au développement de système de remontées d'informations/redevabilité (lignes téléphoniques, comité gestion des plaintes)</u> • A.2.1: Appuis techniques à la mise en place de comité (comité gestion des plaintes) <u>A3. Appuis techniques à l'élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH</u> • A.3.1 : Appui à la CRBF à la finalisation de la stratégie SMSPS • A.3.2 : Appuis techniques à la production d'articles scientifiques (succès story) <u>A4. Renforcement de la SNH en matériel et équipement, réhabilitation, sécurisation des biens et des personnes, etc.</u> • A.4.1 : Equipement de la SNH en matériel, réhabilitation des locaux <u>A5. Appuis à la mobilisation des ressources et couverture des frais de fonctionnement de la SNH, en particulier les comités locaux</u> • A.5.1 : Appui en AGR pour la SNH et ses comités locaux <u>A6. Ateliers et visites d'échanges</u> • A.6.1 : Organisation d'un atelier d'échange d'expérience entre les différents partenaires <u>A7. Protection SNH :</u> • A.7.1 : Self care et staff care au profit du personnel et des volontaires Résultat 4 <u>Assistances d'urgence</u>	
	Conditions préalables : • Les autorités administratives nationales & locales ainsi que les services techniques déconcentrées adhèrent aux interventions du projet • Les communautés s'approprient et restent totalement impliquées dans les activités projet. • Les membres du consortium (CRB, AICRL & CRD) apportent leur appui technique et encadrement à la CRBF dans la mise en œuvre et capitalisation du projet • Le contexte politique est favorable à la présence des partenaires et ouvert aux financements des bailleurs (pas de rupture de partenariats ou rejet de financement)	

iv. Plan de travail

[illegible]

[illegible]

v. Analyse des risques

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risques	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Sécuritaire	Dégradation du contexte sécuritaire dans les zones d'intervention cible	3	4	12	Elevé	Tous les résultats seront affectés car : - Accès limité à la zone d'intervention et aux communautés - Sécurité des volontaires et des staffs non garantie - restriction ou limitation des déplacements du personnel CR - Mouvement des populations vers d'autres zones - Présence limitée ou inexistante des autres partenaires - Faible qualité de prestation des services techniques et des infrastructures ou services de base	- Suivi des évolutions de la situation sécuritaire - Mise en œuvre des consignes de contingences de sécurité - Renforcement de la communication avec les comités locaux et autorités locales - Changement de zone d'intervention ou réorientation des activités - Activation du Crisis Modifier	Coordonnateur Accès & Sécurité de la CRBF Coordo Programmes & SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Socio-Politique	Conflit communautaire dans les zones d'intervention du projet	2	4	8	Moyen	Les R1 & R2 seront particulièrement affectés car : - Accès limité à la zone d'intervention et aux communautés - Sécurité des volontaires et des staffs non garantie - communication sensible aux risques et à l'inclusion - Reduction des activités de mobilisation communautaire	- Suivi des évolutions de la situation sécuritaire - Renforcement des communications & dialogues communautaires pour la cohésion sociale - Renforcement de la communication avec les comités locaux et autorités locales	Coordonnateur Accès & Sécurité de la CRBF Coordonnatrice Communication & ECR Coordo Programmes & SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Socio-Politique	Mouvements sociaux (ou grèves, indisponibilité des agents techniques de l'Etat devant accompagner les activités (Action humanitaire, protection sociale etc)	2	4	8	Moyen	Les R1 & R2 seront particulièrement affectés car : - Faible qualité de prestation des services techniques et des infrastructures ou services de base - réduction de l'accessibilité	- Veille et suivi de la situation - Implication renforcée des communautés et autorités locale	Coordo Programmes SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Autre	Manque d'adhésion et participation des autorités locales et des communautés dans le programme	2	4	8	Moyen	Tous les résultats seront affectés car : - Faible qualité de prestation des services techniques et des infrastructures ou services de base - Faible mobilisation et implication des communautés - Faible implication et appropriation par les services techniques	- Veille et suivi de la situation -communication renforcée des communautés et autorités locales - Sensibilisations et collaboration accentuées avec les services techniques - Renforcement du système de retour communautaire et gestion des plaintes	Coordo Programmes Coordonnatrice Communication & ECR Coordonnatrice Diplomatie humanitaire SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Sanitaire	La survenue de nouvelles épidémies dans les zones d'intervention du projet	2	4	8	Moyen	Les R1 & R2 seront particulièrement affectés car : - Accès limité à la zone d'intervention et aux communautés - restriction ou limitation des déplacements du personnel CR - Faible qualité de prestation des services techniques et des infrastructures ou services de base (notamment santé) - Détérioration de l'état de santé des populations	- Suivi des évolutions de la situation sanitaire - Mise en œuvre et soutien au plan de contingence Santé de la SN - Renforcement de la communication avec les comités locaux et autorités locales - Activation du Crisis Modifier	Coordonnateur Santé de la CRBF Coordonnatrice Communication & ECR Coordo Programmes & SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Climatique /environnemental	Facteurs climatiques extrêmes (Vagues de chaleur, fortes pluies, poche de sécheresses inondations) provoquant des catastrophes	3	3	9	Moyen	Les R1 & R2 seront particulièrement affectés car : - Accès limité à la zone d'intervention et aux communautés - Sécurité des volontaires et des staffs non garantie - Reduction des activités de mobilisation communautaire - Faible qualité de prestation des services techniques et des infrastructures ou services de base	- Mise en œuvre des plans de contingences National & PC des comités provinciaux - Activation du Crisis Modifier	Coordo Programmes Coordonnateur PRC SG CRBF RP / RPA CRB
Externe	Socio-Politique	Rupture diplomatique entre la Belgique et le gouvernement Burkinabè	1	5	5	Faible	Tous les résultats seront affectés : - Pas d'accord, pas de financement pour la mise en œuvre du projet	- Diplomatie humanitaire (si possible) - Réallocation des fonds dans un autre pays	SG CRBF RP / RPA CRB Ug.ao CRB

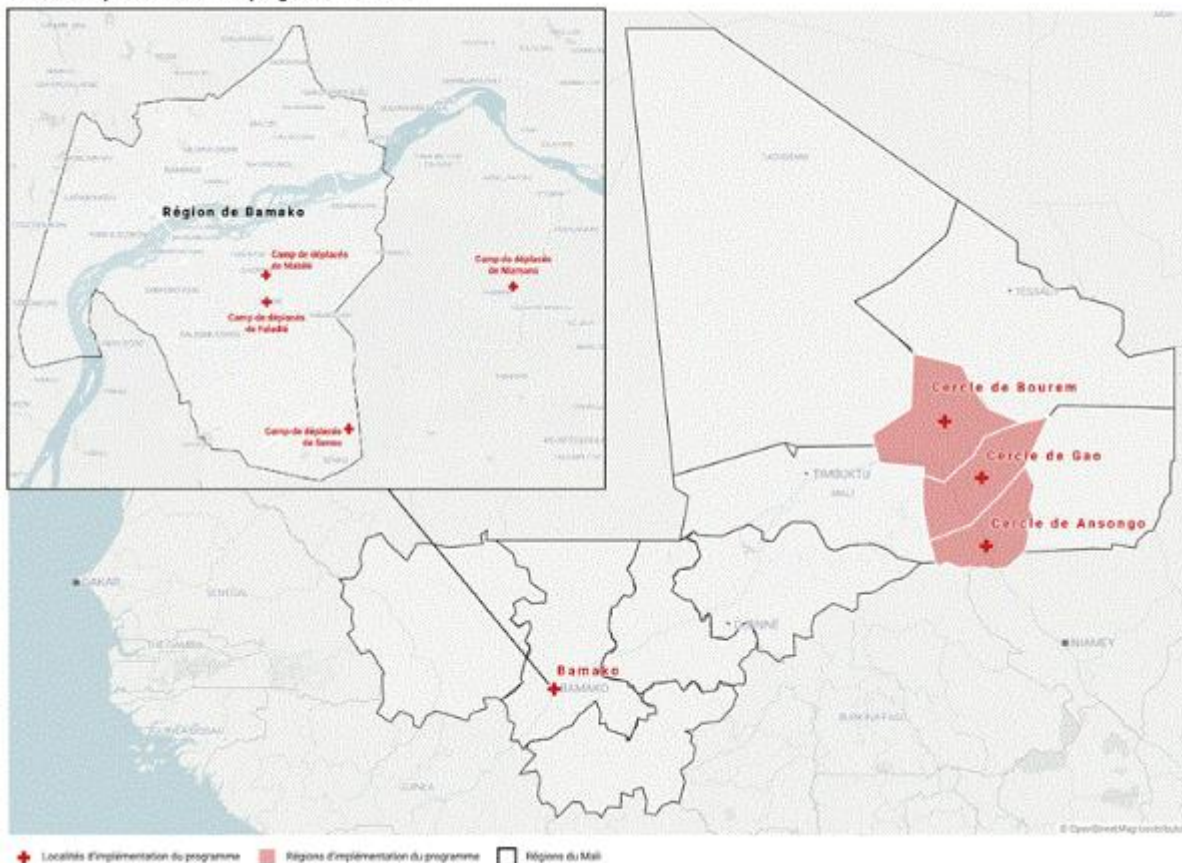
Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risques	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Interne	Autre	Turn over important des volontaires formés ou RH nationaux affectés au projet	2	3	6	Faible	Tous les résultats seront affectés : - Manque de ressources humaines compétentes et capacités pour une mise en œuvre de qualité du projet - Déperdition de ressources humaines ayant été préparées et formées pour la mise en œuvre du projet - Retard dans la mise en œuvre du projet - Augmentation de la charge de travail / Surcharge sur d'autres postes	- Veiller au bien-être du personnel sur le plan de la GRH - Proposition des formations régulières, du coaching - Évaluation régulière de la satisfaction du personnel - communication transparente et régulière pour maintenir l'engagement des staffs	Coordo Programmes SG CRBF RP / RPA CRB
Interne	Financier	Problèmes d'intégrité au sein des équipes chargées de la mise en œuvre des activités	2	3	6	Faible	Tous les résultats seront affectés : - Impact négatif sur la réputation de la SN (ou du projet) - impact négatif sur la qualité des services du projet - Retard dans la mise en œuvre du projet - Perte de crédibilité auprès des partenaires et/ou bailleurs - Inéligibilité de certaines dépenses	- Encouragement de la transparence, la redevabilité au sein des staff - Veiller au respect des procédures - Suivi régulier et rapproché de la mise en œuvre des activités - Organisation régulière des formations sur l'intégrité, la lutte contre la corruption	Coordo Programmes SG CRBF RP / RPA CRB
Interne	Financier	Lourdeurs administratives, lenteur dans les procédures retardant les activités ou induisant des sous consommation	2	3	6	Faible	Tous les résultats seront affectés : - Retard dans la mise en œuvre du projet - Mauvaise qualité de service dans le cadre du projet - Faible taux (opérationnel et financier) dans l'exécution du projet	- Suivi régulier et rapproché de la mise en œuvre des activités - Veiller au respect des procédures - Tenue régulière des Copil pour un meilleur suivi	Coordo Programmes SG CRBF RP / RPA CRB
Interne	Autre	Mauvaise coordination au sein du Mouvement et avec les partenaires externes	1	3	3	Très faible	Tous les résultats seront affectés : - Difficulté dans la planification, la mesure et le suivi des résultats du projet - Doublon et/ou mauvais ciblage géographique et communautaire des bénéficiaires - Mauvaise qualité de service dans le cadre du projet	- Tenue régulière des Copil interne pour un meilleur suivi et une meilleure coordination - Appui aux partenaires pour la participation dans les réunions de coordination externes - Missions conjointes de suivi	Coordo Programmes SG CRBF RP / RPA CRB

ANNEXE VI : Mali

i. Localisation

La présente intervention sera mise en œuvre dans les cercles de la région de Gao (cercles d'Ansongo, de Bourem et de Gao) et dans le district de Bamako (sites des déplacés de Sénou, Mabilé, Niamana et de Faladié).

Zones d'implémentation du programme au Mali



ii. Analyse des besoins et des risques de protection

Depuis 2012, le Mali fait face à l'une des pires crises humanitaires de son Histoire, particulièrement dans les régions du Centre et du Nord. Cette crise est alimentée par un conflit armé persistant, des tensions communautaires, une insécurité croissante ainsi que les effets néfastes du changement climatique. Elle entraîne de nombreuses violations de droits humains de toute sorte (Droit à l'intégrité physique et morale, droits à l'alimentation, droit à la vie, droit à un habitat sécurisé...) et provoque d'importants déplacements de population. A ce jour, la région de Gao et le District de Bamako accueillent respectivement 54.021 et 6.615 personnes déplacées internes (PDI), représentant ensemble 16% des 378.363 PDI recensées à l'échelle nationale. Parmi elles, 5% sont des sinistrés des inondations survenus en août 2024²).

Dans la région de Gao, et plus précisément dans les cercles d'Ansongo, de Bourem et de Gao, les violations des droits des populations civiles sont fréquentes et alarmantes. Entre janvier et juin 2024, 1.053 incidents ont été recensés, se répartissant comme suit : violences sexuelles (26%), violences physiques (15%) violences psychologiques (18%), mariage forcé (9%) et déni de ressources (29%). A ces violations et abus s'ajoute les déplacements forcés, les pertes en vies humaines et l'accès très limité aux services sociaux de base. Les violences

² Rapport DTM OIM Sept.2024

sexuelles touchent majoritairement des femmes (97% dont 19% sont âgées de moins de 18 ans). Par ailleurs, 36% des personnes déplacées déclarent avoir perdu leurs documents d'état civil³, ce qui restreint davantage leur accès aux services sociaux de base existants. Sous les menaces des groupes armés, les populations civiles sont contraintes de fuir, abandonnant tout derrière elles : vivres, articles ménagers, bétails, documents d'état civils, etc. Durant leur déplacement, certains membres - notamment les enfants - se retrouvent séparés de leur famille. Sur les sites ou villages d'accueil, les personnes déplacées font face à un manque criant de ressources de base. Elles peuvent également être perçues avec méfiance par les communautés hôtes, créant ainsi une atmosphère de tension sociale. Cette situation peut facilement dégénérer en conflit intercommunautaire, notamment autour de l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau, le bois de chauffe ou les zones de pâturage... Lorsqu'ils retournent dans leurs villages d'origine, certains ménages retrouvent leurs maisons incendiées, leurs biens pillés, et les infrastructures communautaires (tels que les puits, centres de santé ou écoles) détruites.

L'évaluation multisectorielle réalisée par la Croix-Rouge malienne en janvier 2025 classe la région de Gao, particulièrement les cercles de Gao, d'Ansongo et de Bourem parmi les zones en besoin urgent de protection⁴.

Les groupes les plus vulnérables sont les personnes en mouvement (Personnes Déplacées Internes, réfugiés, retournés) et singulièrement les femmes, les adolescentes et les enfants. Parmi les populations hôtes, les personnes avec handicap, les personnes âgées et les ménages à faible revenu subissent davantage de violations de leurs droits.

Dans le district de Bamako, 6.615 PDI, (soit 1.959 ménages)⁵ sont réparties sur plusieurs sites, notamment à Sénou, Mabilé, Niamana et Faladjè. Sur ces sites, les principaux risques de protection sont liés à la criminalité (vols à mains armées et braquage) ainsi qu'aux violences basées sur le genre (violences sexuelle, psychologique, physique, déplacements forcés, le déni de ressources).

Les principales menaces auxquelles les personnes affectées dans la région de Gao (cercles d'Ansongo, de Bourè, de Gao) et le district de Bamako sont exposées incluent notamment la présence active des groupes armés et de réseaux criminels, ainsi que les effets néfastes du changement climatique, tels que les inondations, la sécheresse, les tempêtes de sable et les vagues de chaleur, avec des températures pouvant dépasser les 41°C.

Ces menaces sont aggravées par les vulnérabilités propres à certains groupes spécifiques, notamment les femmes, les personnes en situation de handicap, les enfants et adolescents, les personnes âgées, ainsi que les déplacés internes, les réfugiés et les retournés. Ces groupes sont particulièrement exposés en raison de leur statut, du faible niveau de connaissances de leurs droits (droits humains, droits des réfugiés et Droit International Humanitaire), de l'accès limité aux services sociaux de base, de la prévalence des maladies chroniques, du chômage des jeunes ainsi que de l'absence ou la perte de document d'état civil.

Malgré la gravité des menaces et l'ampleur des vulnérabilités auxquelles sont confrontées les populations affectées, celles-ci ont certaines capacités communautaires et individuelles qui permettent d'atténuer partiellement les effets de ces chocs. Les communautés s'appuient en effet sur des ressorts socio-culturels solides, tels que les relations multiséculaires entre groupes, les mécanismes traditionnels de prévention et gestion des conflits - comme les pactes d'alliance ou le cousinage à plaisanterie... Par ailleurs, dans certains sites de DPI, des jeunes s'organisent spontanément pour contribuer à la sécurité communautaire.

³ Rapport GBVIMS, mai 2025

⁴ Rapport d'évaluation multisectorielle CRM/REACH, janv.2025

⁵ Rapport DTM IOM, Sept.24

Les besoins prioritaires dans les trois cercles (Ansongo, Bourèm, Gao) sont : la protection spécifique (soutien psychosocial, prise en charge des VBG, protection de l'enfance...), l'assistance alimentaire d'urgence, l'approvisionnement en eau potable, l'assistance en abris et en bien non alimentaire et le relèvement économique⁶. Le besoin en abris et biens non alimentaires est particulièrement élevé à Gao (68%) et à Bourem (60%)⁷. La prévention et la gestion des conflits est aussi un besoin urgent pour maintenir la cohésion sociale indispensable à la cohabitation pacifique. Et pour une réponse durable à leurs besoins, les personnes affectées portent leur choix sur le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) en vue de préparer leur relèvement précoce. Les jeunes ont évoqué un besoin d'emploi professionnel pour s'auto prendre en charge⁸).

Face à ces besoins, le gap dans la réponse est important car une grande proportion de ménages déclare n'avoir pas reçu d'assistance les six derniers mois (Gao : 74%, Ansongo : 62% et Bourem : 58%) selon le rapport d'évaluation multisectorielle selon le rapport d'évaluation multisectorielle faite par la Croix-Rouge en janvier 2025.

Dans le District de Bamako, les besoins prioritaires se résument à des appuis pour le relèvement précoce et la gestion des infrastructures d'eau-hygiène-assainissement existantes.

⁶ Rapport évaluation multisectorielle Croix-Rouge/REACH, janv.2025

⁷ Rapport IPC Mali, sept.2024

⁸ Rapport évaluation multisectorielle Croix-Rouge/REACH, janv.2025

iii. Cadre logique

Intitulé de l'action	<i>Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)</i>			
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires au au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Les risques de protection des populations affectées par les crises au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC sont réduits	IOS1. % de bénéficiaires (désagré par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative IOS2. % de la population enquêtée déclarant se sentir en sécurité	Enquêtes post-distribution Enquêtes en fin de programme	Risques : - Dégradation accrue de la situation sécuritaire ou Troubles socio-politiques rendant l'accès humanitaire impossible - Décision gouvernementale limitant/entravant les activités des ONG - Augmentation exagérée des déplacements des populations, - Survenue de catastrophe naturelle (inondations). - Perturbations importantes des marchés entraînant une faible disponibilité et/ou une forte inflation des prix des produits de base (alimentaires et non alimentaires), Hypothèses : - Les centres spécialisés de prise en charge des cas de VSBG restent fonctionnels, - Service d'état civil reste fonctionnel dans la zone d'intervention, - Les communautés, notamment les leaders d'opinion, adhèrent aux messages du projet, - La situation sécuritaire, sanitaire et socio-politique permet les regroupements des populations (activités de cohésion sociale) - Des modalités de transfert restent possibles (cash ou voucher), - Les conditions sécuritaires restent stables à Gao, Bourem, Ansongo et à Bamako et permettent l'accès des bénéficiaires et du personnel projet. - Les autorités locales, leaders communautaires et services techniques accompagnent activement les actions du projet. - Les fournisseurs sont en mesure de livrer les intrants à temps en qualité et en quantité suffisante ; l'inflation reste maîtrisable. - Les conditions climatiques ne perturbent pas significativement les activités (inondations, routes impraticables, etc.).
Résultat 1	Les menaces pesant sur la protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires — qu'elles soient en cours, imminentes ou à venir — dans les zones d'intervention au Mali sont anticipées, réduites, atténuées et font l'objet de réponses appropriées.	Indicateurs globaux : IR1.1 : Nombre de personnes affectées par la menace (désagré par statut, sexe et âge, situation de handicap) ayant bénéficié de services spécialisés par les équipes CR et/ou des référencement et contre-référencements vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister IR1.2. Nombre de personnes affectées par les menaces assistées (désagré par statut, sexe et âge, situation de handicap) à travers des TM/distributions Indicateurs pays : IR1.3. (Mali) % de comité de protection ayant exécuté au moins 50% des activités de leur plan communautaire de protection IR1.4. (Mali) # de personnes ayant obtenu leurs documents d'état civil avec l'appui du projet, IR1.5. (Mali) # de personnes ayant bénéficié d'une assistance individuelle de protection pour les cas d'extrême vulnérabilité	Registre d'activités ((fiches de suivi des cas, bases de données des PSH, rapports de référencement) Listes de distribution tenues lors des transferts monétaires (TM) ou distributions matérielles.	
Résultat 2	Les vulnérabilités en matière de protection sont réduites et les capacités de protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires dans les zones d'intervention au Mali sont renforcées	Indicateurs globaux : IR2.1. Nombre de personnes (désagré par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant percevoir une amélioration dans la cohésion sociale parmi les communautés à la suite des activités ayant eu lieu IR2.2 Nombre de personnes ayant été formées et/ou sensibilisées en PGI (y inclus VSBG), Droits Humains, cohésion sociale... Désagré par statut : autorités locales, membres de la communautés) Indicateurs pays : IR2.3. (Mali) # de personnes ayant bénéficié des AGR avec fonds de couverture IR2.4. (Mali) # de personnes ayant bénéficié de cash for work	Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif dans les zones ciblées. Comptabilisation des bénéficiaires des activités de formation/sensibilisation via les listes de présence validées.	
Résultat 3	La CR Malienne renforce ses capacités afin d'améliorer l'efficacité, la qualité et l'efficacité des actions de prévention et d'atténuation des risques de protection dans les contextes de crise humanitaire.	Indicateurs globaux IR3.1. Nombre de staff/volontaires de la Croix-Rouge ayant été formés en PGI, Droits Humains, cohésion sociale, etc. et qui ont améliorés leurs connaissances IR3.2. Nombre de comité de gestion de plainte mis en place et fonctionnel <u>Indicateurs pays :</u> IR3.3. (Mali) # volontaires du comité régional formés pour la réponse rapide d'urgence en ABNA	Rapports de formation, listes de présence, attestations, tests de connaissances Rapport d'activité	

		IR3.4. (Mali) # de staff et volontaires CR ayant bénéficié de service de self care		
Résultat 4	Les populations Maliennes affectées par une crise soudaine ou une aggravation de la situation humanitaire reçoivent une assistance rapide et efficace (Crisis Modifier)	N/A	N/A	
Activités	Résultat 1 <u>A1 : Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection (y inclus VSBG ou protection de l'enfance)</u> - A.1.1: Identification, prise en charge et/ou référencement des cas de protection <u>A2 : Mise en place de points de services humanitaires (PSH)</u> - A.2.1 : Mise en place d'un point de service humanitaire <u>A3 : Activités de soutien psychosocial (PSS)</u> - A.3.1: Activité de soutien psychosocial - A.3.2 : Réalisation des entretiens individuels psychologique dans les PSH <u>A4 : Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance</u> - A.4.1 : Appui à l'obtention des documents d'état civil <u>A5 : Assistance multisectorielle aux victimes de menaces de protection - survivants aux violences (Assistance Alimentaire, Abris, Kits Wash, Kits dignité, etc.)</u> - A.5.1 : Evaluation rapide des marchés et étude de faisabilité de transferts monétaire - A.5.2 : Mise en place d'une assistance individuelle de protection pour les cas d'extrême vulnérabilité - A.5.3 : Ciblage des bénéficiaires pour les interventions de transferts monétaires, Activités Génératrices de Revenus (AGR), Abris et Biens Non Alimentaires (BNA) - A.5.4 : Transfert Monétaire non restrictif / ou Voucher - A.5.5 : Assistance en abris aux ménages plus vulnérables - A.5.6 : Assistance des ménages les plus vulnérables en biens non alimentaires (BNA) - A.5.7 : Réalisation d'enquêtes PDM - A.5.8 : Distribution des kits de dignité aux femmes et aux jeunes filles Résultat 2 <u>A1 : Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.</u> - A.1.1 : Formation des leaders communautaires sur les droits les Droits Humains, Droits des réfugiés, prévention et gestion de conflits - A.1.2 : Sensibilisation des communautés sur les VBG (psychoéducation), les droits humains et droits des réfugiés - A.1.3 : Formation des chargés d'état civil sur le manuel d'état civil <u>A2 : Activités de cohésion sociale</u> - A.2.1 : Activités de cohésion sociale <u>A3 : Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)</u> - A.3.1 : Sensibilisation des bénéficiaires sur les techniques d'entretien des abris - A.3.2 : Transfert monétaire conditionnel : Cash for Work" pour la réhabilitation d'infrastructures communautaires <u>A4 : Appui AGR</u> - A.3.4 : Mise en place des AGR avec fonds de couverture pour les ménages bénéficiaires <u>A5 : Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation</u> - A.5.1 : Mise en place / redynamisation des comités locaux de protection - A.5.2 : Monitoring des risques de protection - A.5.3 : Formation des comités de protection - A.5.4 : Appui aux comités communautaires de protection (réunions, moyens de communication pour les alertes) - A5.5 : Élaboration et exécution des plans d'actions communautaire par les comités de protection <u>A6. Construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires</u> N/A <u>A7. Renforcement des capacités des autorités locales et des leaders communautaires (leaders d'opinion et religieuse)</u> N/A Résultat 3 <u>A1. Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)</u> - A.1.1 : Formation/mise à niveau des volontaires sur le premier secours psychologique/PSS			

• A.1.2 : Formation/recyclage du staff, des volontaires et des leaders communautaires sur la protection communautaire et les VSBG • A.1.3 : Formation/recyclage du staff CRM, des volontaires et des comités de protection sur l'identification-référencement, prise en charge des cas et monitoring de protection • A.1.4 : Formation/recyclage du staff et des volontaires sur l'approche PGI, le mécanisme CEA, la politique PEAS et le Code de conduite de la CRM • A.1.5 : Formation des volontaires et staff Croix-Rouge sur la réalisation des abris <u>A2. Appuis techniques au développement de système de remontées d'informations/redevabilité (lignes téléphoniques, comité gestion des plaintes)</u> • A.2.1 : Appui au fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes et réclamations <u>A3. Appuis techniques à l'élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH</u> • A.3.1 : Contribution à l'élaboration de la stratégie CRM de protection de l'enfance. • A.3.2 : Processus de retrait, de capitalisation et de leçons apprises <u>A4. Renforcement de la SNH en matériel et équipement, réhabilitation, sécurisation des biens et des personnes, etc.</u> • A.4.1 : Contribution à la réhabilitation de bureaux CRM de Bamako et Gao <u>A.5 Appuis à la mobilisation des ressources et couverture des frais de fonctionnement de la SNH, en particulier les comités locaux</u> N/A <u>A6. Ateliers et visites d'échanges</u> • A.6.1 : Organisation d'un atelier d'échange d'expérience entre les différents partenaires <u>A7. Protection SN</u> • A.7.1 : Analyse de risques sécuritaires et d'élaboration du plan de continuité des activités • A.7.2 : Activités de self care (prendre soin de soi) pour le staff et les volontaires CR. Résultat 4 <u>Assistances d'urgence</u>	
	Conditions préalables

iv. Plan de travail

		2025			2026										2027										
MALI		N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O
RESULTAT 1																									
R1.A1 Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.1.1 Identification, prise en charge et/ou référencement des cas de protection		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
R1.A2 Mise en place de points de services humanitaires (PSH)					x																				
A.2.1 Mise en place d'un point de service humanitaire					x																				
R1.A3 Activités de soutien psychosocial (PSS)		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.3.1 Activité de soutien psychosocial		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.3.2 Réalisation des entretiens individuels psychologique dans les PSH		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
R1.A4 Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance							x	x	x							x	x	x							
A.4.1 Appui à l'obtention des documents d'état civil							x	x	x							x	x	x							
R1.A5. Assistance multisectorielle aux victimes			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.5.1 Evaluation rapide des marchés et étude de faisabilité de transferts monétaire			x																						
A.5.2 Mise en place d'une assistance individuelle de protection pour les cas d'extrême vulnérabilité				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.5.3 Ciblage des bénéficiaires			x																						
A.5.4 : Transfert Monétaire non restrictif / ou Voucher				x			x																		
A.5.5 Assistance en abris aux ménages plus vulnérables							x																		
A.5.6 Assistance des ménages les plus vulnérables en biens non alimentaires (BNA)							x																		
A.5.7 Réalisation d'enquêtes PDM					x			x																	
A.5.8 Distribution des kits de dignité aux femmes et aux jeunes filles			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
RESULTAT 2																									
R2.A1. Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
A.1.1 Formation des leaders communautaires sur les droits les Droits Humains, Droits des réfugiés, prévention et gestion de conflits					x																				
A.1.2 Sensibilisation des communautés sur les VBG (psychoéducation), les droits humains et droits des réfugiés		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
A.1.3 Formation des chargés d'état civil sur le manuel d'état civil.						x																			
R2.A2. Activités de cohésion sociale					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
A.2.1 Activités de cohésion sociale					x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
R2.A3. Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité							x	x	x	x	x														
A.3.1 Sensibilisation des bénéficiaires sur les techniques d'entretien des abris							x	x	x																
A.3.2 Transfert monétaire conditionnel : Cash for Work" pour la réhabilitation d'infrastructures communautaires										x	x														
R2.A4. Appui AGR									x	x															
A.4.1 Mise en place des AGR avec fonds de couverture pour les ménages bénéficiaires									x	x															
R2.A5. Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
A.5.1 Mise en place / redynamisation des comités locaux de protection		x																							
A.5.2 Monitoring des risques de protection					x			x			x			x			x			x					
A.5.3 Formation des comités de protection		x																							
A.5.4 Appui aux comités communautaires de protection (réunions, moyens de communication pour les alertes)			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

[illegible]

v. Analyse des risques

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Sécuritaire	Cambriolages dans les villes et les braquages sur les grands axes routiers, particulièrement dans la région de Gao (paupérisation après départ MINUSMA et arrêt financement USAID)	4	3	12	Elevé	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par perte de ressources financières et retard dans la mise en œuvre du projet, voire réduction du nombre de bénéficiaires	Eviter de transporter ou garder beaucoup d'argent en espèce sur soi ou au bureau, suivi permanent du contexte, formation du personnel sur la sécurité, briefing sécurité avant les sorties terrain et le suivi des missions ; Respect des procédures des gestion sécuritaire de la CRM	Point Focal sécurité/Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Sécuritaire	Enlèvement / Kidnapping des civils dont les acteurs humanitaires	3	4	12	Elevé	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Suivi permanent du contexte, formation du personnel sur la sécurité, briefing sécurité avant les sorties terrain et le suivi des missions ; Respect des procédures des gestion sécuritaire de la CRM	Point Focal sécurité/Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Sécuritaire	Attaques armées : attaques directes ou indirectes par IED/MINES ou explosion de REG, tirs croisés/balles perdues	3	5	15	Elevé	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par réduction d'accès et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Suivi du contexte et cartographie des zones à risques ; Sensibilisation du staff et des volontaires sur l'éducation aux risques des engins explosifs ; Formation du personnel sur le premier secours et équipements des véhicules en trousse de premiers secours ; plan de continuité des activités	Point Focal sécurité/Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Socio-politique	Troubles sociaux : manifestations, vandalisme, pillage	3	3	9	Moyen	R1 ; R2 et R4 affectés par réduction d'accès et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Suivi permanent du contexte politique ; Mise à jour du plan de contingence multirisque CRM ; Formation du personnel et volontaires sur le Safe Acces	Coordonnateur sécurité, Point Focal sécurité, SGR Gao, RP
Externe	Socio-politique	Décisions gouvernementales limitant l'accès (zones de guerre), les capacités des ONG (secteurs d'intervention limités) ou autres contraintes (certificat d'opérationnalité)	4	4	16	Elevé	R1 ; R2 et R4 affectés par réduction d'accès et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Suivi permanent du contexte politique, dialogue politique avec les pouvoirs publics, respect des mesures gouvernementales	Secrétaire Général national, Conseiller juridique, Coordinateur sécurité, RP
Externe	Sanitaire	Epidémies (méningites, choléra...) / Endémies (paludisme,	3	3	9	Moyen	R1 ; R2 et R4 affectés par suite d'éventuel confinement/interdiction de regroupement et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Suivi permanent du contexte sanitaire, sensibilisation du personnel sur les mesures d'hygiène et les mesures de protections contre les maladies transmissibles et épidémiques, activation plan de continuité des activités.	Chef de département santé, SGR Gao, Coordinateur AMoPAH, RP
Externe	Climatique/ Environnemental	Survenue de catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, invasion acridienne)	3	3	9	Moyen	R1 et R2 affectés par suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet, voire réduction des cibles par aggravation des besoins	Activation du crisis modifier et du plan de continuité des activités	Chef de département Gestion catastrophes, Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Sécuritaire	Déplacement massif des populations	4	3	12	Elevé	R1 et R2 affectés par une réduction des cibles suite à l'aggravation des besoins humanitaires	Activation du crisis modifier	Chef de département Gestion catastrophes, Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Financier	Forte inflation nécessitant une révision budgétaire	3	4	12	Elevé	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par réduction de la capacité financière du projet, pouvant entrainer une réduction du nombre de bénéficiaires ou des services prévus	Suivi des prix sur le marché, anticipation des achats	Coordinateur AMoPAH, SGR Gao, RP
Externe	Autre	Rejet des activités /réticence aux messages du projet	1	3	3	Très faible	R1 et R2 affectés par non-adoption des bonnes pratiques,	Forte implication communautaire, plan de communication avec validation communautaire des messages	Cheffe de département Com, Coordinateur AMoPAH, RP
Interne	Financier	Turn over élevé du personnel et des volontaires CRM	3	3	9	Moyen	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par départ d'acteurs expérimentés, pouvant entrainer un retard et une perte de qualité des services.	Former plusieurs acteurs sur chaque thématique, veillez au bien-être du personnel et volontaires, accélérer les recrutements	Chef de département RH, SGR Gao, RP

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Interne	Financier	Détournement ou mauvaise utilisation des ressources financières et matérielles du projet	2	3	6	Faible	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par réduction de la capacité financière du projet, pouvant entrainer une réduction du nombre de bénéficiaires ou des services prévus	Respect des procédures financières de la CRM, contrôles financiers réguliers	Chef de département Finances, SGR, RP

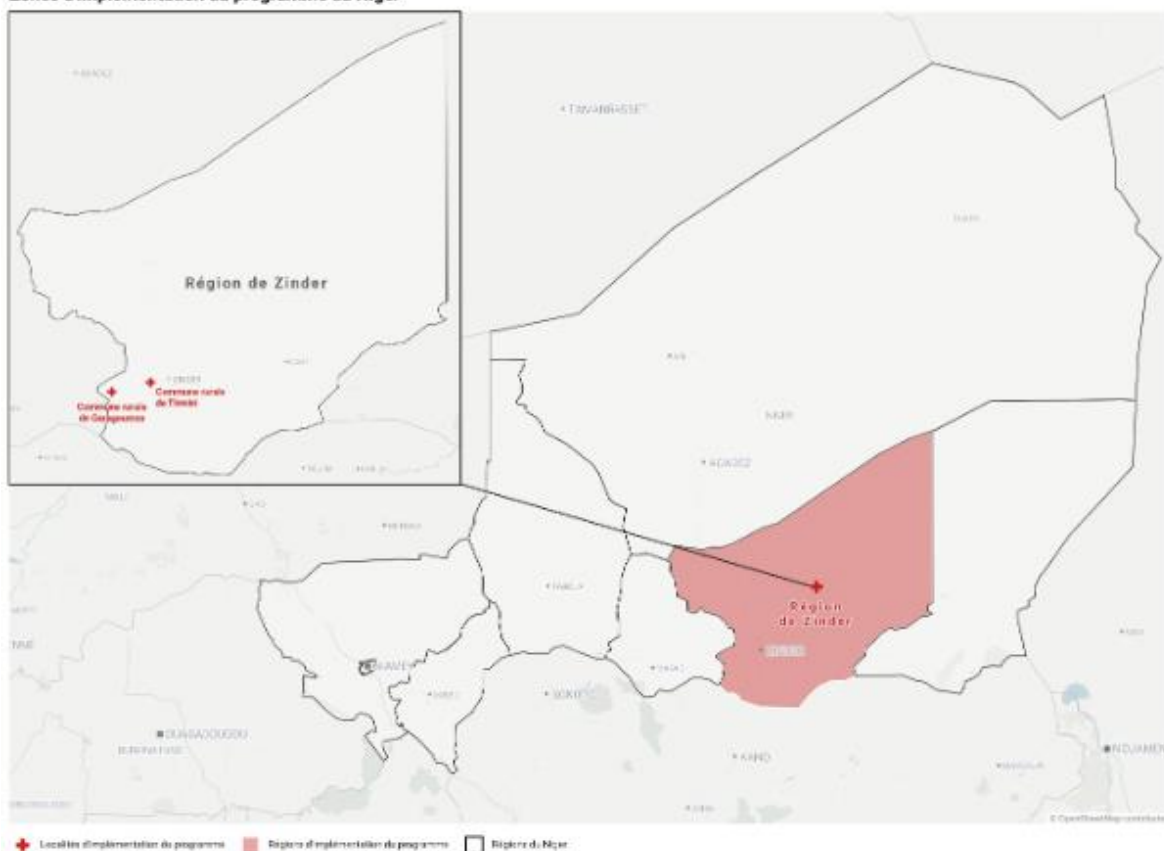
ANNEXE VII : Niger

i. Localisation

La zone d'intervention du projet comprend les communes rurales de Garagoumsa et Tirmini, situées dans le département de Takiéta, région de Zinder.

La commune rurale de Garagoumsa est créée par la loi N°2002-14 du 11 juin 2002 portant création des communes et leur chef-lieu. Elle se situe entre la latitude Nord 13°37'00" et 13°52'00" et la longitude Est 8°13'00" et 8°35'00" à 52 Km de la ville de Zinder vers l'Ouest. Elle couvre une superficie de 760 Km² avec une population de 95 045 habitants (47 778 hommes et 47 267 femmes) en 2020, majoritairement composée des Haoussa, peuls, touaregs, béribéris, toubous et zarmas. Elle compte 112 localités dont 44 villages administratifs. Quant à la commune rurale de Tirmini, elle est située dans la partie centrale du département de Takiéta avec une superficie d'environ 2 000 km². La ville de Tirmini se situe à 21 km de la ville de Zinder avec pour coordonnées géographiques : 8°39" et 38" de longitude Est et 13°46" et 59" de latitude Nord. La commune rurale de Tirmini compte 140 villages administratifs et hameaux avec une population estimée à 181 034 habitants (Projection INS Zinder 2023), majoritairement composée des haoussas, peuls et touareg.

Zones d'implémentation du programme au Niger



ii. Analyse des besoins et des risques de protection

L'identification des besoins et des risques de protection repose sur plusieurs sources dont notamment l'analyse des risques de protection communautaires réalisée dans le cadre du projet AMoPAH 2, le rapport d'évaluation rapide des risques, besoins de protection et de cohésion sociale ainsi que les Plans de Développement Communal (PDC) de Garagoumsa et Tirmini.

Bien que Garagoumsa et Tirmini soient jusqu'ici relativement épargnées par les attaques des groupes armés, leur proximité avec le nord du Nigeria et la présence d'infrastructures sensibles les exposent à un risque croissant d'insécurité. Cette menace, conjuguée à une forte vulnérabilité structurelle (pauvreté, accès limité aux services de base), aggrave les risques de protection, notamment pour les femmes, enfants, personnes âgées et personnes handicapées.

Ainsi, les principaux risques de protection identifiés sont entre autre : abus et exploitations sexuels aggravés, enfants séparés de leurs familles, privation des droits fonciers des femmes, accouchement à domicile imposé lié au contexte culturel qui ne facilite pas les fréquentations des centres de santé, déscolarisation des enfants car les enfants travaillent pour leur maman dans le cadre des AGR et passent plus de temps en dehors de l'école mais aussi lié au contexte culturel rejetant l'école sous sa forme moderne et qui est vue comme facteur de perversité, mariage forcé et précoce lié aux considérations socio-culturelles et à l'ignorance des parents, exclusion sociale liée au contexte culturel et coutumier qui stigmatise la femme dans la prise de certaines décisions au sein de la communauté mais aussi certains groupes socio-culturels sont souvent écartés notamment les personnes vivant avec handicap et personnes âgées, manque d'accès à l'eau poussant les populations à se ravitailler à la mare ou à des points d'eau situés à environ 7 à 9 km, dans les plus gros villages (où il y a plusieurs chefs), il ne se passe pas une semaine sans des conflits qui aboutissent souvent à la gendarmerie.

Ces différents risques de protection sont exacerbés par les vulnérabilités des groupes cibles notamment le manque de revenus pour les femmes, adaptation des mécanismes négatifs, négligence et l'ignorance des parents, la séparation des enfants avec les parents, manque de tuteur et absence d'extrait de naissance pour les enfants en âge d'aller à l'école, ignorance et méconnaissance des droits, inaccessibilité à certaines infrastructures sociales de base.

Les besoins identifiés sont les suivants :

Accès à l'éducation et scolarisation des enfants : Un taux élevé d'abandon scolaire a été observé, principalement dû à l'incapacité des parents à obtenir les pièces d'état civil nécessaires (actes de naissance), empêchant ainsi l'inscription des enfants à l'école. Ces enfants se retrouvent alors dans des situations à risque : (mendicité, exploitation ou abus sexuels, délinquance, travail précoce dans les champs ou les carrières). Pour y remédier, le projet prévoit le renforcement des structures éducatives, la mise en place de comités villageois de protection et un appui ciblé aux familles pendant les périodes de soudure, période où les enfants sont retirés de l'école pour participer à des activités génératrices de revenus.

Autonomisation des femmes : Les documents analysés révèlent un fort exode masculin, laissant les femmes seules en charge des foyers, ce qui les expose, ainsi que leurs enfants, à divers risques : mariages précoces ou forcés, marginalisation économique, mendicité, recours au sexe de survie, surcharge liée à la corvée d'eau ou de bois. Pour y faire face, le projet prévoit un accompagnement des groupements féminins à travers des activités génératrices de revenus (AGR) et des séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG).

Renforcement du système de santé : L'analyse documentaire met en lumière le taux élevé d'accouchements non assistés, souvent à domicile, provoquant des complications graves comme les fistules obstétricales. Le projet propose d'organiser des formations et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'accouchement assisté, d'identifier et orienter les femmes victimes de fistule pour une prise en charge gratuite, de prépositionner des kits PEP dans les Centres de Santé Intégrés (CSI) pour la prise en charge rapide des femmes victimes de viol, de réhabiliter certains centres de santé et construire des hangars d'accueil pour les femmes en consultation, de renforcer les capacités des agents de santé sur les soins respectueux et la prise en charge des VBG et enfin, de former les comités villageois pour sensibiliser aux enjeux de la santé maternelle.

Renforcement du système hydraulique villageois et accès à l'eau : Le taux d'accès à l'eau potable dans les deux communes reste faible (environ 39,6%), en deçà des normes. Cette situation pousse certaines populations à consommer l'eau des mares, entraînant des maladies hydriques, tout en aggravant la corvée d'eau pour les femmes. Pour ce faire, le projet prévoit la construction de points d'eau dans les villages cibles pour réduire les risques sanitaires et la pénibilité liée à l'approvisionnement en eau.

Cohésion sociale : les deux Plan de Développement Communal ont fait ressortir la persistance des conflits entre agriculteurs-éleveurs, des tensions intra-familiales liées à la gestion des ménages, des tensions intra-communautaires liée à la délinquance juvénile, au vol et au banditisme, menant souvent à des morts d'Homme. Ces menaces fragilisent la cohésion sociale au sein des communautés, raison pour laquelle, des activités de cohésion sociales seront développées afin d'amener les communautés à vivre en symbiose. En outre, le projet appuiera les deux communes afin de baliser les aires de pâturage et les couloirs de passage et des activités de sensibilisation des agriculteurs et éleveurs sur la coexistence pacifique avec un accent mis sur les droits et devoirs de chacun.

iii. Cadre logique

Intitulé de l'action	Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)			
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Les risques de protection des populations affectées par les crises au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC sont réduits	IOS1. % de bénéficiaires (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative IOS2. % de la population enquêtée déclarant se sentir en sécurité I.OS.1. Nombre des bénéficiaires ciblés déclarant que leurs conditions de vie sont en bonne voie d'amélioration de façon digne et sûre grâce aux interventions de la CR	Enquêtes post-distribution Enquêtes en fin de programme Enquêtes post-distribution	- Accès humanitaire de plus en plus limité dans les zones d'intervention du programme - La situation sécuritaire ou l'instabilité politique se dégrade ou les aléas climatiques (inondations par exemple) s'intensifient - Confusion entre les acteurs au sein du mouvement par la communauté qui peut impacter la bonne assise communautaire de la SNH (différence entre CRN-FICR-CICR par exemple).
Résultat 1	Les menaces pesant sur la protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires — qu'elles soient en cours, imminentes ou à venir — dans les zones d'intervention au Niger (<i>les communes rurales de Garagoumssa et Tirmini, situées dans le département de Takiéta, région de Zinder</i>) sont anticipées, réduites, atténuées et font l'objet de réponses appropriées.	IR1.1 Nombre de personnes affectées par la menace (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) ayant bénéficié de services spécialisés par les équipes CR et/ou des référencement et contre-référencements vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister IR1.2 : Nombre de personnes affectées par les menaces assistées (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) à travers des TM/distributions I.1.3. Nombre de personne ayant bénéficié d'une prise en charge spécifique et/ou d'un référencement vers d'autres services spécialisés	Registre d'activités ((fiches de suivi des cas, bases de données des PSH, rapports de référencement) Listes de distribution tenues lors des transferts monétaires (TM) ou distributions matérielles. Fiche de référencement/contre référencement, rapport d'activités	
Résultat 2	Les vulnérabilités en matière de protection sont réduites et les capacités de protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires dans les zones d'intervention au Niger (<i>les communes rurales de Garagoumssa et Tirmini, situées dans le département de Takiéta, région de Zinder</i>) sont renforcées	IR2.1 Nombre de personnes (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant percevoir une amélioration dans la cohésion sociale parmi les communautés à la suite des activités ayant eu lieu IR2.2 Nombre de personnes ayant été formées et/ou sensibilisées en PGI (y inclus VSBG), Droits Humains, cohésion sociale... Désagréguées par statut : autorités locales, membres de la communautés) I.2.1. Nombre de personnes ayant bénéficiées de formation sur les thématiques de la protection (VBG, protection de l'enfant, soins respectueux, etc.). I.1.2. Nombre de personnes ayant bénéficié d'une assistance alimentaire	Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif dans les zones ciblées. Comptabilisation des bénéficiaires des activités de formation/sensibilisation via les listes de présence validées. Rapports de formation, listes de présence PV de mise en place et rapports d'activité des CVCR BDD/Liste des bénéficiaires	
Résultat 3	La CRN renforce ses capacités afin d'améliorer l'efficacité, la qualité et l'efficacité des actions de prévention et d'atténuation des risques de protection dans les contextes de crise humanitaire.	IR3.1. Nombre de staff/volontaires de la Croix-Rouge ayant été formés en PGI, Droits Humains, cohésion sociale, etc. et qui ont améliorés leurs connaissances IR3.2. Nombre de comité de gestion de plainte mis en place et fonctionnel I.3.1. Nombre de CVCR ayant des mécanismes de feedback fonctionnels, pertinents et répondant aux droits	Rapports de formation, listes de présence, attestations, tests de connaissances Rapport d'activité PV de mise en place des comités CEA, PDM des assistances (protection transversale)	

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

		et attentes des utilisateurs et qui assurent la protection des utilisateurs / communautés		
Résultat 4	Les populations du Niger affectées par une crise soudaine ou une aggravation de la situation humanitaire reçoivent une assistance rapide et efficace (Crisis Modifier	N/A	N/A	
Activités	Résultat 1 <u>A.1 Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection (y inclus VSBG ou protection de l'enfance)</u> - A.1.1 Identification et référencement des femmes victimes de VBG (100 femmes) ; - A.1.2 : Identification et appuis des enfants orphelins père et mère (100 enfants) ; - A.1.3 : Identification, gestion et référencement des cas de protection par les comités de plaintes et de retour d'information. <u>A.2 Mise en place de points de services humanitaires (PSH)</u> N/A <u>A.3 Activités de soutien psychosocial (PSS)</u> - A.3.1 : Organisation des activités PSS aux enfants orphelins (100 enfants). <u>A.4 Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance</u> - A.4.1 Appui à l'établissement d'actes d'état civil (acte de naissance) aux scolaires du primaire (200 extraits mais à travers une approche communautaire) <u>A.5 Assistance multisectorielle aux victimes de menaces de protection - survivants aux violences (Assistance Alimentaire, Abris, Kits Wash, Kits dignité, etc.)</u> - A.5.1 Achat et pré positionnement des kits PEP dans les CSI d'intervention (2 kits dont un dans chacune des communes d'intervention). <u>Protection des liens familiaux</u> N/A Résultat 2 <u>A.1 Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.</u> - A.1.1 Organisation d'un atelier sur l'analyse des risques protection des activités du Projet et analyse DAPS - A.1.2 Appui à la mise en œuvre de plan de mitigation (Formation en EVCA, élaboration des plans Mitigation, mise en œuvre et suivi) - A.1.3 : Formation des volontaires communautaire sur l'engagement communautaires et la redevabilité (01 session de 25 personnes) - A.1.4 : Formation/Sensibilisation sur la cohésion sociale dans les communautés d'intervention (leaders et volontaires communautaires) - A.1.5 : Formation/Sensibilisation sur le PGI/PEAS afin de savoir dénoncer les cas d'abus sexuels et fraudes (leaders et volontaires communautaires) (1 session) - A.1.6 : Formation premiers secours à base communautaire pour les volontaires et leaders communautaires (02 sessions de 25 personnes par session) - A.1.7 : Formations des membres des comités Villageois Croix-Rouge sur l'éducation communautaire (4 CVCR) - A.1.8 : Formation (leaders, volontaires communautaires) sur les VBG et la protection de l'enfant (01 session de formation de 25 participants) ; - A.1.9 : Formation des agents de santé sur les VBG et les soins respectueux (01 session de formation de 25 participants) - A.1.10 : Formation du personnel enseignant sur la protection de l'enfant et les VBG (01 session de formation de 25 participants) <u>A.2 Activités de cohésion sociale</u> - A.2.1 Appui dans le balisage des couloirs de passage et aires de pâturage <u>A.3 Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)</u> - A.3.1 : Dotation des élèves en kits scolaires - A.3.2 : Fournitures d'équipements des classes - A.3.3 : Appui des communautés en vivres en période de soudure <u>A.4 Appui AGR</u> - A.4.1 AGR aux groupements féminins (Identification des groupements féminin, formations et appui) <u>A.5 Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation</u> - A.5.1 Appui à la mise en place des comités de protection dans toutes les localités d'intervention - A.5.2 Identification, mise en place de comité villageois croix rouge (CVCR)			

	• A.5.3 Appui au recyclage en EVCA et actualisation des plans de mitigation <u>A.6 Construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires (latrines, puits, réhabilitation de centres de santé etc.)</u> • A.6.1 Réhabilitation des points d'eau dans les villages d'intervention • A.6.2 Construction des hangars et latrines séparées en homme et femme dans les centres de santé <u>A.7 Renforcement des capacités des autorités locales et des leaders communautaires (leaders d'opinion et religieuse)</u> • A.7.1 Soutiens à la DREC et DRPFE Résultat 3 <u>A.1 Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)</u> • A.1.1 : Formation du staff technique projet et volontaires sur le PGI/AMP/VBG/PEAS <u>A.2 Appuis techniques au développement de système de remontées d'informations/redevabilité (lignes téléphoniques, comité gestion des plaintes)</u> • A2.1 : Appui à la mise en place du comité de gestion des plaintes PEAS au niveau National • A2.2 : Mise en place des mécanismes de feedback au niveau de tous les villages d'intervention du projet <u>A.3 Appuis techniques à l'élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH</u> N/A <u>A.4 Renforcement de la SNH en matériel et équipement, réhabilitation, sécurisation des biens et des personnes, etc.</u> • A.4.1 : Construction (magasins et bureaux) et équipements pour les CVCR • A.4.2 : Dotations des CVCR en trousse de premiers secours • A.4.3 : Conception et production de boîtes à image pour les sensibilisations (VBG, PEAS, CCC, protection de l'enfant...) <u>A.5 Appuis à la mobilisation des ressources et couverture des frais de fonctionnement de la SNH, en particulier les comités locaux</u> • A5.1 : Appui en AGR pour les comités villageois croix rouge <u>A.6 Ateliers et visites d'échanges</u> • A.6.1 : Organisation d'un atelier d'échange d'expérience entre les différents partenaires <u>A.7 Mise en place de mesures de protection (psychologique ou physique pour le staff de la société nationale partenaire.</u> N/A Résultat 4 <u>Assistances d'urgence</u>	
	Conditions préalables	

iv. Plan de travail

	2025		2026												2027										
Niger	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	
RESULTAT 1																									
R1.A1 Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection						x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
A.1.1 Identification et référencement des femmes victimes de VBG						x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
A.1.2 Identification et appuis des enfants orphelins père et mère						x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			
R1.A3 Activités de soutien psychosocial (PSS)								x							x										
A.3.1 Organisation des activités PSS aux enfants orphelins								x							x							x			
R1.A4 Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance										x	x	x													
A.4.1 Appui à l'établissement d'actes d'état civil (acte de naissance) aux scolaires du primaire										x	x	x													
R1.A5. Assistance multisectorielle aux victimes								x	x																
A.5.1 Achat et pré positionnement des kits PEP dans les CSI d'intervention (2 kits dont un dans chacune des communes d'intervention).								x	x																
RESULTAT 2																									
R2.A1. Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
A.1.1 Organisation d'un atelier sur l'analyse des risques protection des activités du Projet et analyse DAPS	x																								
A.1.2 Appui à la mise en œuvre de plan de mitigation (Formation en EVCA, élaboration des plans Mitigation, mise en œuvre et suivi)		x	x	x		x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
A.1.3 Formation des volontaires communautaire sur l'engagement communautaires et la redevabilité			x													x									
A.1.4 Formation/Sensibilisation sur la cohésion sociale dans les communautés d'intervention (leaders et volontaires communautaires)				x													x								
A.1.5 Formation /Sensibilisation sur le PGI/PEAS afin de savoir dénoncer les cas d'abus sexuels et fraudes (leaders et volontaires communautaires)				x													x								
A.1.6 Formation premiers secours à base communautaire pour les volontaires et leaders communautaires						x													x						
A.1.7 Formations des membres des comités Villageois Croix-Rouge sur l'éducation communautaire					x														x						
A.1.8 Formation (leaders, volontaires communautaires) sur les VBG et la protection de l'enfant					x													x							
A.1.9 Formation des agents de santé sur les VBG et les soins respectueux					x																				
A.1.10 Formation du personnel enseignant sur la protection de l'enfant et les VBG					x																				
R2.A2. Activités de cohésion sociale							x	x																	
A.2.1 Appui dans le balisage des couloirs de passage et aires de pâturage (02 appui dont 01/commune)							x	x																	
R2.A3. Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)							x	x	x	x	x														
A.3.1 Dotation des élèves en kits scolaires								x	x	x	x														
A.3.2 Fournitures d'équipements des classes								x	x	x	x														
A.3.3 Appui des communautés en vivres en période de soudure							x	x	x																
R2.A4. Appui AGR					x	x	x	x	x																
A.4.1 AGR aux groupements féminins (Identification des groupements féminin, formations et appui)					x	x	x	x	x																
R2.A5. Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation	x					x									x	x	x	x	x	x	x	x			
A.5.1 Appui à la mise en place des comités de protection dans toutes les localités d'intervention						x																			
A.5.2 Identification, mise en place de comité villageois croix rouge (CVCR)	x																								
A.5.3 Appui au recyclage en EVCA et actualisation des plans de mitigation															x	x	x	x	x	x	x	x			

[illegible]

v. Analyse des risques

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risques	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Sécuritaire	Réfugiés et déplacement des personnes internes	3	4	12	Elevé	R1 et R2, réponses multisectorielles, aggravation des besoins humanitaires	Activation de Crisis Modifier et Plan de Contingence	RP et CRN
Externe	Sécuritaire	Menace croissante du terrorisme et des attaques armées	3	4	12	Elevé	Tous les résultats, réduction d'accessibilité, suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet,	Diplomatie Humanitaire, Plan de sécurité ; suivi du contexte et des alertes	RP et équipe projet, FICR
Externe	Sécuritaire	Augmentation des niveaux des criminalités envers les acteurs et activités humanitaires	3	4	12	Elevé	Tous les résultats sont affectés : risques de blessures, mort, vol, dommages, de retard, de réduction ou de suspension des activités	Plan de sécurité ; suivi du contexte et des alertes, formation du personnel sur la sécurité, briefing sécurité avant les sorties terrain	RP et équipe projet, FICR
Externe	Sécuritaire	Enlèvements de civils, y compris des acteurs humanitaires, suivis de demande de rançon	3	4	12	Elevé	Tous les résultats sont affectés : risques de blessures, mort, vol, dommages, de retard, de réduction ou de suspension des activités	Diplomatie Humanitaire, Plan de sécurité ; suivi du contexte et des alertes, formation du personnel sur la sécurité, briefing sécurité avant les sorties terrain	RP et équipe projet, FICR
Externe	Socio-Politique	Accroissement des tensions transnationales	3	4	12	Elevé	Tous les résultats, inflations des prix, difficultés d'approvisionnement	Renforcer la collaboration entre les partenaires du mouvement et les ONGs Belges afin de mutualiser les ressources, suivi des prix et des tendances sur les marches	RP et équipe projet, FICR
Externe	Socio-Politique	Perturbation des voies commerciales et d'approvisionnement	4	4	16	Elevé	Tous les résultats, inflations des prix, difficultés d'approvisionnement, réduction d'accès et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet.	Renforcer la collaboration entre les partenaires du mouvement et les ONGs Belges afin de mutualiser les ressources, suivi des prix et des tendances sur les marches ; privilégier l'achat des intrants locaux, dialogue avec les autorités locales, suivi du contexte	RP et équipe projet, FICR
Externe	Financier	Inflation sur les biens et services	4	4	16	Elevé	Tous les résultats, inflations des prix, difficultés d'approvisionnement, réduction de la capacité financière du projet	Suivi des prix et des tendances sur les marches ; privilégier l'achat des intrants locaux ; Investir dans les services sociaux et les infrastructures dans les zones rurales et sous desservies.	RP et équipe projet
Externe	Socio-Politique	Chômage des jeunes en particulier	4	4	16	Elevé	Tous les résultats, les troubles sociaux, réduction d'accès et suspension des activités pouvant entrainer un retard dans la mise en œuvre du projet, impossibilité de déployer les délégués expatriés au Niger, pressions des autorités sur les recrutements	Favoriser les recrutements nationaux et locaux, renforcements de capacités de la CRN, Localisation au maximum, respecter les règles sécuritaires, Suivi permanent du contexte	RP, CRN, FICR
Externe	Sanitaire	Menace / Crise sanitaire	2	3	6	Faible	Tous les résultats, mise en quarantaine, suspension des activités, réorientation des ressources du projet pour répondre au risque sanitaire	Surveillance sanitaire, Plan de contingence multirisque, MEDIEVAC, Kits premiers secours et formations, activation de Crisis Modifier	RP, CRN, FICR

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risques	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Climatique /environnemental	Insécurité Alimentaire	4	4	16	Elevé	Résultat 1 ; forte pression sur le budget alloue a la réponse alimentaire,	Mutualisation des ressources avec d'autres partenaires du mouvement, activation de Crisis Modifier	RP, CRN,
Externe	Socio-Politique	Tensions et risque d'instabilité sociopolitique	4	4	16	Elevé	Tous les résultats, difficultés d'accès aux bénéficiaires, suspension des activités	Diplomatie Humanitaire, plan de sécurité ; suivi du contexte et des alertes	RP et équipe projet, FICR
Externe	Climatique /environnemental	Effets du changement climatique/ catastrophes naturelles (sécheresse, inondations, irrégularité des pluies)	4	4	16	Elevé	Tous les résultats, difficultés d'accès aux bénéficiaires, suspension des activités, insécurité alimentaire	Plan de contingence multirisque, EVCA, Activation de Crisis Modifier	RP et CRN
Interne	Autre	Turn over du personnel et des volontaires CRN	3	2	6	Faible	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par départ d'acteurs expérimentés, ou de personne clé pouvant entrainer un retard et une perte de qualité des services.	Former plusieurs acteurs sur chaque thématique, veillez au bien-être du personnel et volontaires, accélérer les recrutements	Chef de département RH, RP
Interne	Financier	Détournement ou mauvaise utilisation des ressources financières et matérielles du projet	2	3	6	Faible	R1 ; R2 ; R3 et R4 affectés par réduction de la capacité financière du projet, pouvant entrainer une réduction du nombre de bénéficiaires ou des services prévus	Respect des procédures financières de la CRN, contrôles financiers réguliers, mécanisme de remontée des plaintes	Chef de département Finances, SGR, RP

vi. Justification de la plus-value du programme

Malgré une enveloppe annuelle relativement modeste, le programme AMoPAH 3 au Niger présente une forte valeur ajoutée grâce à plusieurs leviers stratégiques. D'abord, il s'inscrit dans la même zone géographique que le programme quinquennal, ce qui permet de créer des synergies concrètes entre aide humanitaire et actions de développement, dans une logique nexus, et d'optimiser les moyens humains, logistiques et institutionnels déjà mobilisés.

Le programme bénéficie également d'une complémentarité opérationnelle avec d'autres interventions de la Croix-Rouge Danoise (CRD) et partenaires présents dans le pays, permettant des économies d'échelle, des partages de ressources et un meilleur maillage territorial. À l'échelle régionale, la mise en œuvre du programme profite d'un appui technique mutualisé avec les autres pays du programme AMoPAH, notamment sur les volets protection ou MEAL, ce qui accroît l'efficacité globale de la coordination.

Par ailleurs, le programme joue un rôle structurant dans le renforcement des capacités de la Société Nationale de la Croix-Rouge nigérienne (CRN). Dans un contexte marqué par la baisse des financements internationaux et le retrait progressif d'acteurs majeurs du pays tels que le CICR, cet appui à un acteur local reconnu, présent et accepté dans les zones difficiles d'accès, constitue une plus-value stratégique et durable.

Enfin, AMoPAH 3 s'inscrit dans la continuité des phases précédentes, en capitalisant sur une approche communautaire fondée sur le volontariat, à faible coût mais à fort impact. Cette approche, déjà amorcée et bien acceptée localement, permet une mise en œuvre flexible, résiliente et pérenne, répondant efficacement aux besoins de protection avec un budget limité.

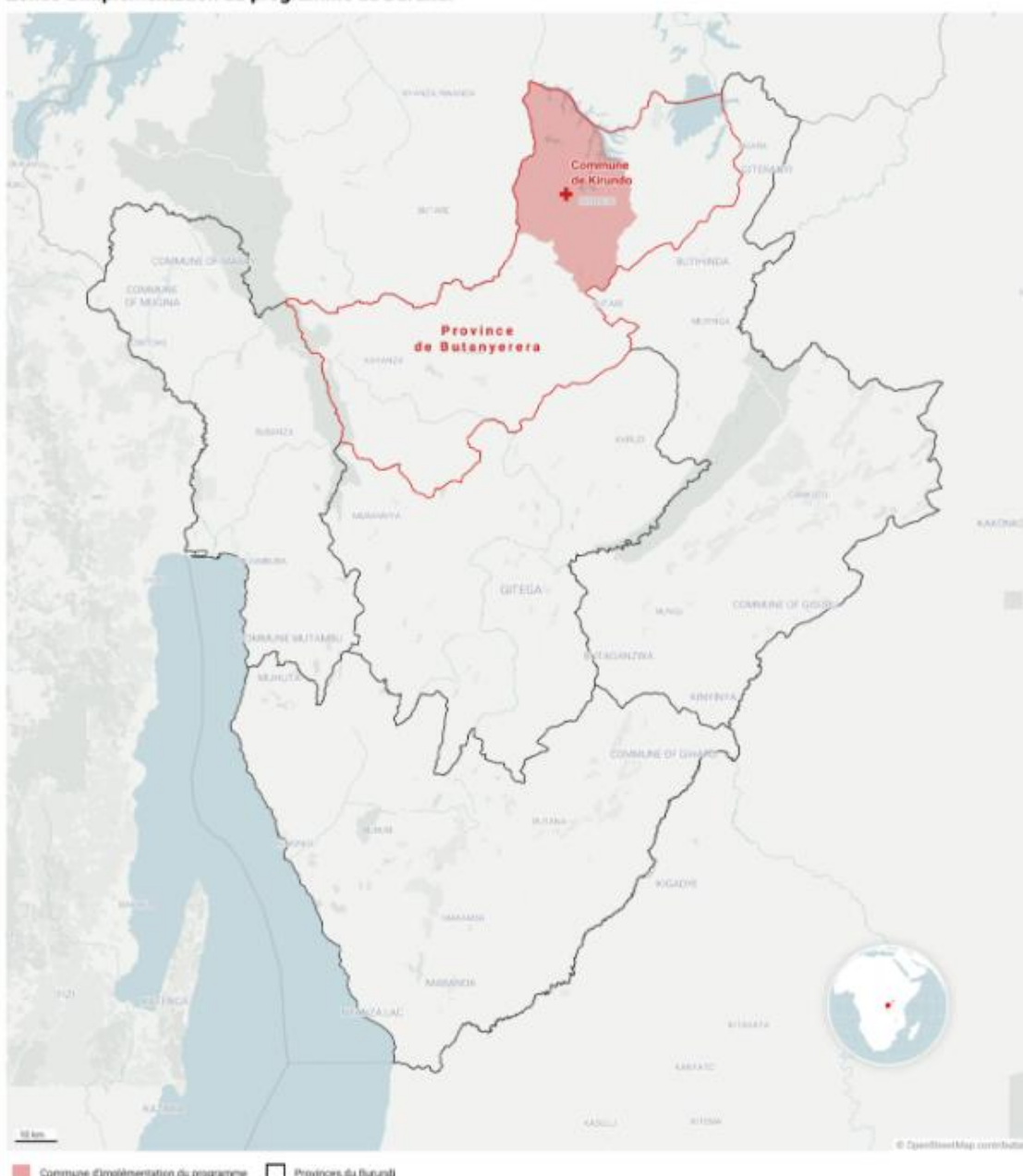
ANNEXE VIII : Burundi

i. Localisation

Le programme sera mis en œuvre dans la province de Butanyerera, plus précisément dans la commune Kirundo. Cette localisation stratégique permettra une meilleure couverture des besoins identifiés et une intervention ciblée. Les actions de la phase précédente seront pérennisées avec un focus sur la protection et les mêmes actions seront menées dans la commune de Kirundo.

Rappelons que cette province, et plus particulièrement la commune de Bugabira (qui se retrouve actuellement dans la commune élargie de Kirundo avec le nouveau découpage du pays), avait été sélectionnée suite à la récurrence des aléas climatiques extrêmes, à la base de la dégradation des sols arables, ont forcé plusieurs ménages à fuir vers les pays frontaliers, avant qu’être rapatriés par le HCR depuis l’année 2020. Pour toutes ces raisons, il persiste jusqu’à présent de forts besoins humanitaires, y compris en termes de protection.

Zones d'implémentation du programme au Burundi



ii. Analyse des besoins et des risques de protection

En 2025, le Burundi continue de faire face à des besoins humanitaires significatifs liés à l'afflux massif de réfugiés congolais venant en particulier de l'est de la RDC, en lien avec le conflit armé en cours dans cette région ainsi qu'à l'impact de catastrophes naturelles. Selon le HCR, depuis janvier 2025 plus de 70 000 personnes sont arrivées, principalement des femmes, enfants et personnes âgées, qui s'additionnent à ceux déjà présents sur le territoire (60 000).

En parallèle à ce mouvement de réfugiés s'ajoutent aussi environ 16 000 rapatriés burundais fuyant la RDC pour les mêmes raisons d'insécurité. Ces derniers vont rejoindre le processus de rapatriement débuté depuis 2017 par le gouvernement du Burundi avec l'appui du HCR et qui, fin 2024, totalisait 254 128 personnes⁹ accueillies principalement dans les provinces de Kirundo, Makamba, Muyinga et Ruyigi.

Cet afflux de réfugiés et de retournés met à rude épreuve les ressources et infrastructures du pays et aggrave la vulnérabilité des populations fragilisées par les effets des événements climatiques (inondations, sécheresse, glissement de terrain, etc.), exacerbant ainsi les besoins humanitaires qui touchent aussi bien les populations locales que les rapatriés et les réfugiés, et qui concernent principalement la sécurité alimentaire, les abris, les services de santé et la protection. Or le financement de l'appui à la réinsertion socio-économique des rapatriés reste toujours très largement insuffisant par rapport aux besoins.

Il ressort de l'évaluation des besoins réalisées dans les six régions accueillant le plus de rapatriés et de déplacés en mai 2025 que les communautés interrogées font face à diverses menaces : pauvreté, malnutrition (en particulier pour les enfants), accès à la terre, aléas climatiques tels que inondations, glissements de terrain, sécheresses. Ces vulnérabilités renforcent l'exposition de certaines catégories de personnes à des risques protection. C'est le cas pour les femmes confrontées à des Violences Basées sur le Genre (VBG), la discrimination familiale, le manque de soutien économique ou encore les grossesses non désirées. Pour les jeunes, à ces menaces s'ajoutent celles des mariages forcés et du chômage.

Les communautés manquent d'informations sur les droits humains et les mécanismes de protection, ce qui augmente leur vulnérabilité face aux violences, aux abus et exclusion, en particulier pour les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap et certains groupes marginalisés comme les Batwa et albinos. Dans certaines provinces des tensions communautaires sont relevées en lien avec la distribution de l'aide par les agences onusiennes qui n'assistent pas les communautés hôtes.

Sur le plan de l'accès aux soins de santé, seulement 19% de personnes enquêtés à Kirundo et 15% à Makamba signalent avoir facilement accès aux soins. En ce qui concerne les services aux survivantes de VBG, les moins accessibles sont les services psychosociaux (25%), abris (23%) et soutien social (28%). Sur le volet de logement, on note un accès réduit à des logements décents. Les groupes les plus exposés sont les rapatriés, les déplacés internes, les personnes vivant avec un handicap, les veuves, les orphelins et les Batwas.

Malgré les avancées réalisées durant le programme AMoPAH 2, les communautés expriment un besoin accru d'informations sur la résolution pacifique de conflit, la protection des populations, l'entrepreneuriat, les droits de l'Homme, la sensibilisation sur la gestion des catastrophes et la vigilance communautaire, le renforcement de la prévention des risques climatiques, l'accès à des logements décents et l'appui pour les Activités Génératrices de Revenus (opportunités économiques).

⁹ Voir : <https://data.unhcr.org/fr/documents/download/113747>

iii. Cadre logique

Intitulé de l'action	Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)				
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses	
Objectif spécifique	Les risques de protection des populations affectées par les crises au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC sont réduits	IOS1. % de bénéficiaires (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative	Enquêtes post-distribution	Risques : - Risques liés aux épidémies telles que la Mpox, le choléra etc. qui augmentent la vulnérabilité des communautés. - Accès humanitaire limité en particulier pour le personnel et les volontaires des SN. - Risques sécuritaires : intensification des conflits dans les zones du programme, hausse de la criminalité (braquage sur les axes routiers, cambriolage...). - Risques liés des aléas climatiques et environnementaux défavorables (sécheresse, inondations, vents violents, glissement terrain, grêle, etc.) augmentent la vulnérabilité des populations. - La situation sécuritaire ou l'instabilité politique se dégrade ou les aléas climatiques s'intensifient, ce qui provoque des déplacements massifs excédant les capacités du projet. - Les valeurs et les coutumes du Burundi handicapent la promotion de l'approche genre, la lutte contre les VSBG et la discrimination Hypothèses : - La situation sécuritaire, politique et sanitaire est stable et permet de mettre en œuvre les activités du programme en toute sécurité. - La situation sanitaire reste stable et il n'y a pas de nouvelles épidémies impactant les communautés. - Les SNH ont une bonne relation avec les autorités qui les laissent se déplacer pour assister les populations vulnérables. - Les communautés font confiance aux SNH pour s'engager dans les activités de prévention, atténuation et prise en charge de cas de protection. - Les communautés adoptent et intègrent les principes de protection dans leur vécu quotidien. - Les SNH sont soutenues par la CRB-CF et les autres membres du MCRCR et voient leurs capacités renforcées.	
		IOS2. % de la population enquêtée déclarant se sentir en sécurité	Enquêtes en fin de programme		
Résultat 1	Les menaces pesant sur la protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires — qu'elles soient en cours, imminentes ou à venir — dans les zones d'intervention au Burundi sont anticipées, réduites, atténuées et font l'objet de réponses appropriées.	IR1.1 : Nombre de personnes affectées par la menace (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) ayant bénéficié de services spécialisés par les équipes CR et/ou des référencements et contre-référencements vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister	Registre d'activités ((fiches de suivi des cas, bases de données des PSH, rapports de référencement)		
		IR1.2. Nombre de personnes affectées par les menaces qui ont pu être assistées (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) à travers des TM/distributions	Listes de distribution tenues lors des transferts monétaires (TM) ou distributions matérielles.		
Résultat 2	Les vulnérabilités en matière de protection sont réduites et les capacités de protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires dans les zones d'intervention au Burundi sont renforcées	IR2.1. Nombre de personnes (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant percevoir une amélioration dans la cohésion sociale parmi les communautés à la suite des activités ayant eu lieu	Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif dans les zones ciblées.		
		IR2.2 Nombre de personnes ayant été formées et/ou sensibilisées en PGI (y inclus VSBG), Droits Humains, cohésion sociale... Désagréguées par statut : autorités locales, membres de la communautés)	Comptabilisation des bénéficiaires des activités de formation/sensibilisation via les listes de présence validées.		
		IR2.3 (Burundi) Nombres de personnes ayant accès à des solutions d'abris de base, sûres et dignes Abris de base, sûr et digne : - une superficie minimum couverte de plancher d'abris de 3.5m2/pers - toutes les solutions et matériaux d'abris fournis répondent aux normes techniques et de performance locale et sont culturellement acceptables ; - toutes les (re)constructions d'abris sont conformes aux normes et pratiques de construction ; - toutes les (re)constructions d'abris sont menées avec la participation de la population ciblée et/ou sont culturellement acceptables pour la population cible	Enquête mensuelle auprès des ménages / abris sur base d'un Échantillon statistiquement représentatif.		
Résultat 3	La CR renforce ses capacités afin d'améliorer l'efficience, la qualité et l'efficacité des actions de prévention et d'atténuation des risques de protection dans les contextes de crise humanitaire.	IR3.1. Nombre de staff/volontaires de la Croix-Rouge ayant été formés en PGI, Droits Humains, cohésion sociale, etc. et qui ont améliorés leurs connaissances	Rapports de formation, listes de présence, attestations, tests de connaissances		
		IR3.2. Nombre de comité de gestion de plainte mis en place et fonctionnel	Rapport d'activité		
Activités	Résultat 1 A1 : Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection (y inclus VSBG ou protection de l'enfance) et kits PEP - A1.1 Etablir un contrat de partenariat avec l'AFJ (association des femmes juristes) et centre SERUKA - A1.2 Référencement des cas des survivantes de VSBG vers les structures de prise en charge spécialisées (vers AFJ pour une prise en charge juridique et vers centre SERUKA pour la prise en charge médicale et psychosociale) - A1.3 Evaluation et prise en charge ou référencement des survivants de VBG vers des structures spécialisées A2 : Mise en place de points de services humanitaires (PSH) N/A A3 : Activités de soutien psychosocial (PSS) N/A A4 : Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance N/A A5 : Assistance multisectorielle aux victimes de menaces de protection - survivants aux violences (Assistance Alimentaire, Abris, Kits Wash, Kits dignité, etc.) A.5.1 Inclusion des survivantes de VSBG dans les groupements des AGRs mis en place dans le précédent programme				

	<u>A6 : Protection des liens familiaux</u> N/A Résultat 2 <u>A1 : Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.</u> - A1.1 Séances de sensibilisations au niveau collinaire sur les principes fondamentaux, les valeurs et normes humanitaires <u>A2 : Activités de cohésion sociale</u> - A2.1 Organisation d'activités récréatives (événements ludiques et récréatives y compris cafés d'amitiés) pour renforcer la cohésion sociale - A2.2 Formation/sensibilisation des leaders communautaires ou d'autres personnes clés sur la cohésion sociale <u>A3 : Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)</u> - A3.1 Construction des maisons pour les rapatriés /ménages vulnérables - A3.2 Sensibilisation des communautés sur l'amélioration de la sécurité de l'habitat : approche PASSA (Participatory Approach for safe shelter Awareness), sur le BTC (briques de terre compressé) - A3.3 Appui à la fabrication, installation et utilisations de foyers améliorés au niveau des ménages de rapatriés et autres vulnérables bénéficiaires des maisons - A3.4 Fournir des kits AME à des bénéficiaires / ménages vulnérables bénéficiaires des maisons - A3.5 Production de plants (fruitiers) au niveau des différentes collines ou achats auprès des pépinières existantes - A3.6 Fourniture de prise en charge médicale pour les bénéficiaires/ménages vulnérables (Enregistrement à la mutualité Santé et accès à la carte de Santé) <u>A4 : Appui AGR</u> - A.4.1 Accompagnement des AGRs financées par AMoPAH 2 (Formation/recyclage sur la gestion financière, la production des produits des AGRs - A4.2 Appui à la vente des produits des AGRs (chaines de distribution, réseautage...), mise en place des indicateurs de performance pour suivre la croissance et la rentabilité des AGRs) <u>A5 : Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation</u> - A.5.1 Appuyer la mise en place des mécanismes de gestion, mitigation et anticipation des risques : Formation/recyclage des CCRRC en Evaluation de la Vulnérabilité améliorée, des Capacités et Cartographie et plans d'actions - A.5.2 Appui aux plans d'actions communautaires (matériel DRR, EPI...) <u>A6 : Construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires (latrines, puits, réhabilitation de centres de santé etc.)</u> N/A <u>A7 : Renforcement des capacités des autorités locales et des leaders communautaires (leaders d'opinion et religieuse)</u> N/A Résultat 3 <u>A1 : Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)</u> - A1.1 Formation staff CRBu en PGI/PSEA + DAPS - A1.2 Formation cascades des volontaires PGI/PSEA +DAPS - A1.3 Formation des volontaires en appui psychosocial en situation d'urgence et VBG et sur AMP (approche minimale protection) - A1.4 Formation volontaires et staff du projet sur DIH et normes humanitaires <u>A2 : Appuis techniques au développement de système de remontées d'informations/redevabilité (lignes téléphoniques, comité gestion des plaintes)</u> - A.2.1 Mise en place et opérationnalisation de clubs de redevabilité dans la zone du programme/ Appui à la Hotline <u>A3 : Appuis techniques à l'élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH</u> - A.3.1 Appuyer la CRBu à établir une feuille de route sur la protection <u>A4 : Renforcement de la SNH en matériel et équipement, réhabilitation, sécurisation des biens et des personnes, etc.</u> N/A <u>A5 : Appuis à la mobilisation des ressources et couverture des frais de fonctionnement de la SNH, en particulier les comités locaux</u> - A.5.1 Renforcement 3 CEPV (centre de professionnalisation des volontaires) en matière de protection - A.5.2 Appui réunions branches (communes, provincial) et national <u>A6 : Ateliers et visites d'échanges</u> - A.6.1 Organisation d'un atelier d'échange d'expérience entre les différents partenaires <u>A7 : Mise en place de mesures de protection (psychologique ou physique pour le staff de la société nationale partenaire.</u> - A.7.1 « Self care » pour la protection des staffs et des volontaires dans les activations du CM Résultat 4	
--	--	--

	Assistances d'urgence	
		Conditions préalables

A.1. 1 Formation staff CRBu en PGI/PSEA + DAPS

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

[illegible]

v. Analyse des risques

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Climatique/environnemental	Des aléas climatiques et environnementaux défavorables (sécheresse, inondations, vents violents, glissement terrain, grêle... etc) augmentent la vulnérabilité des populations.	4	4	16	Elevé	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : *Alerte précoce pour une réponse rapide à travers la mobilisation du Département DRR et CCRRC au niveau communautaire ; Formation en approche PASSA *Activités de protection de l'environnement au niveau des communautés. En cas de survenu du risque : Activation du Crisis modifier	Chef de projet, Directrice des programmes, Directeur département Réduction risques de catastrophes (RRC)
Externe	Socio-Politique	Dégradation des conditions économiques (inflation, dépréciation de la monnaie locale) qui fragilisent les plus vulnérables et aggravent les VSBG	4	3	12	Elevé	R1-R2	Mitigation risque : *Appui pour des AGR pour les survivantes VSBG	Chef de projet, Directrice des programmes
Externe	Sécuritaire	Déplacements massifs des population liés aux aléas climatiques, à la situation sécuritaire ou l'instabilité politique modifiant les besoins des communautés et excédant les capacités du projet	3	4	12	Elevé	R1- R2	Mitigation du risque : *Alerte précoce En cas de survenu du risque : Activation du Crisis modifier	Directrice des Programmes Directeur du Département Réduction des risques de catastrophes
Externe	Financier	Forte inflation, fluctuation du taux de change et indisponibilité de certains matériaux au niveau local entraînant des difficultés dans les achats du programme	4	3	12	Elevé	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : *Actualisation régulière de la liste des prix ; *Réviser les quantités de matériel à acheter ; *Faire des achats à l'extérieur pour des matériaux non disponible sur le plan local ; *Grouper les achats	Chef de projet, Directrice des programmes
Externe	Financier	Pénurie de carburant rendant difficile le suivi des activités sur le terrain,	4	3	12	Elevé	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : *Transfert de compétences au niveau local (volontaires et comité local) afin qu'ils soient en mesure d'assurer le suivi des activités ; *Regrouper les activités, utiliser les motos pour le suivi	Chef de projet, Directrice des programmes

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Socio-Politique	Risque d'instabilité socio-politique du pays affectant les zones d'intervention et compromettant la mise en œuvre du programme	3	3	9	Moyen	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : *Promotion de la résolution pacifique et cohabitation pacifique au niveau local. * Suivre de manière attentive l'évolution de la vie politique du pays de manière à pouvoir anticiper des événements d'instabilité. *Elaboration des plans de contingence ; Réponses en cas de survenue du risque : *Reduction des activités et réorientation vers l'urgence	Chef de projet, Directrice des programmes, Directeur département Réduction risques de catastrophes (RRC)
Externe	Sanitaire	Risques liés aux épidémies telles que la Mpox , le choléra etc. qui augmentent la vulnérabilité des communautés	3	3	9	Moyen	R1, R2	Mitigation risque : *Renforcement des mesures d'hygiène et d'assainissement * sensibilisation des populations pour la lutte contre la pandémie *Renforcement des équipes de prévention et prise en charge communautaire	Chef de projet, Directrice des programmes, Chef service santé
Externe	Socio-Politique	Les valeurs et les coutumes du Burundi handicapent la promotion de l'approche genre, la lutte contre les VSBG et la discrimination	3	3	9	Moyen	R1 et R2	Mitigation du risque : *Analyse sur le contenu et la méthodologie des sensibilisations sur l'approche PGI /VSBG *sensibilisation des communautés et des leaders communautaires ; *Adaptation des outils de sensibilisation à la réalité culturelle burundaise	Chef de projet
Externe	Sécuritaire	Risque sécuritaire avec intensification des conflits dans les zones du programme, hausse de la criminalité (braquage sur les axes routiers, cambriolage, ...)	2	2	4	Faible	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : * Monitorer les événements sécurités dans les zones du programme et veiller à limiter les mouvements en conséquence. Réponses en cas de survenue du risque : * Ne pas résister, suivre les consignes de sécurité.	Chef de projet, Directrice programmes
Externe	Sécuritaire	Accès humanitaire limité en particulier pour le personnel et les volontaires des SN	2	4	8	Moyen	R1, R2 et R3	Mitigation du risque : * Responsabiliser les équipes locales dans le suivi ; * Suivi à distance à travers les équipes locales	Chef de projet, Directrice des programmes, Directeur département Réduction risques de catastrophes (RRC)
Interne	Sécuritaire	Mise en danger des volontaires lors des sensibilisations sur la cohabitation pacifique si politisation violentes des communautés	2	3	6	Faible	R1 et R2	Mitigation du risque : *Sensibilisation à la cohabitation pacifique par les volontaires pour éviter la politisation violente En cas de survenue du risque : Réduction/suspension temporaire des activités dans ce domaine au niveau des communautés concernées et pendant les périodes sensibles et réorientation vers la prévention des risques et des premiers secours	Chef de projet, Directrice des programmes,

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Interne	Autre	Turn-over important du staff du projet	2	3	6	Faible	R1, R2 et R3		Chef de projet, Directrice des programmes,

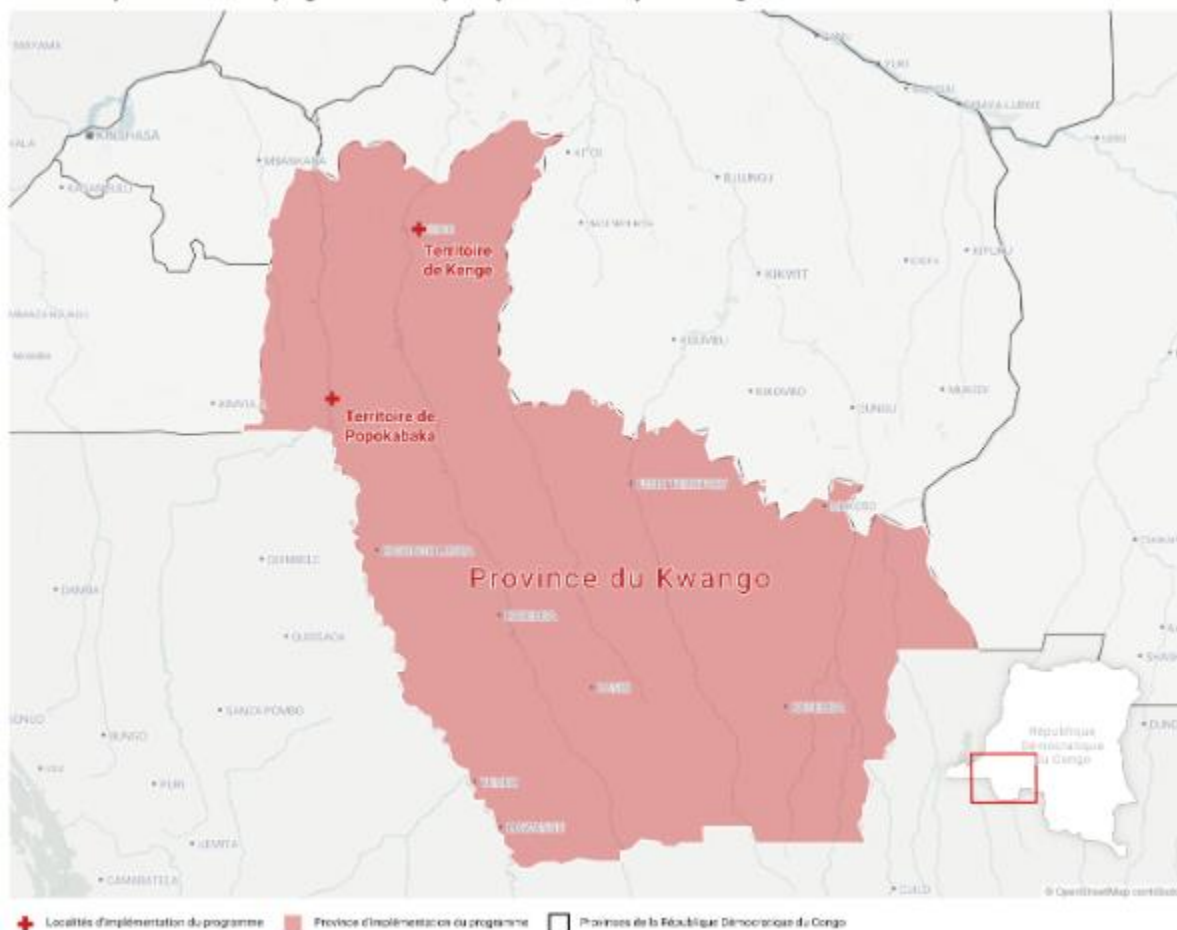
ANNEXE IX : République Démocratique du Congo

i. Localisation

La zone d'intervention du projet comprend :

- La Province du Kwango ;
- Le territoire de Kengé ;
- Le territoire de Popokabaka.

Zones d'implémentation du programme en République Démocratique du Congo



ii. Analyse des besoins et des risques de protection

Depuis juin 2022, les provinces du Kwango, du Kwilu, et de Mai-Ndombe sont le théâtre d'une grave crise humanitaire due à un conflit interethnique opposant les communautés Teke et Yaka. Ce conflit trouve son origine dans des désaccords sur les redevances coutumières liées au foncier, les taxes et les lois coutumières. L'absence de solutions durables a exacerbé les tensions, donnant lieu à des violences marquées par des attaques de villages, des meurtres, des incendies de maisons, et l'enrôlement forcé d'enfants dans des milices. La situation s'est aggravée avec l'émergence de la milice Mobondo, composée majoritairement de membres de la communauté Yaka, qui a étendu ses activités aux provinces voisines et jusqu'à Kinshasa.

Les violences ont engendré des déplacements massifs, avec plus de 161.000 personnes déplacées recensées en 2024, aggravant les besoins humanitaires dans tous les secteurs de base. En janvier 2025, plus de 12.000 personnes se sont déplacées vers Popokabaka et mars

2025, plus de 3.000 personnes se sont déplacées vers la zone de santé de Kengé à la suite de violents affrontements entre deux factions ennemies.¹⁰

Dans la Province du Kwango, les zones de santé de Popokabaka et de Kenge sont particulièrement touchées, subissant une pression accrue sur des infrastructures déjà fragiles.

Dans ces territoires d'accueil, l'instabilité et l'afflux de déplacés ont affecté les services sociaux de base aux capacités de réponse déjà faibles avant l'émergence du conflit. Les déplacements de populations, combinés à un manque de ressources socio-économiques, accentuent l'insécurité alimentaire sévère, un problème déjà très ancré dans la province.

Ces flux massifs de populations déplacées surchargent les infrastructures sanitaires (souvent débordées et manquant de ressources), les infrastructures éducatives et les infrastructures d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (WASH), accentuent la pression sur les ressources des communautés d'accueil et génèrent des problèmes de cohésion sociale entre communautés hôtes et communauté déplacés.

Au niveau de la nutrition, la malnutrition infantile atteint des niveaux alarmants, avec des taux de 54,6 % dans le Kwango, la province étant identifiée comme étant en crise aiguë (phase 3) selon les résultats de l'analyse IPC de la malnutrition aiguë dans la province (OCHA, 2025)¹¹.

L'insécurité alimentaire est exacerbée par la perte d'accès aux terres agricoles, la hausse des prix, ainsi que par l'insécurité liée aux conflits armés qui provoquent ces déplacements de population.

Les risques de protection sont également critiques¹², avec une augmentation des violences basées sur le genre (VBG), des enlèvements, des recrutements forcés d'enfants au sein de la milice mobondo, et des actes criminels perpétrés par la milice.

Les femmes, les enfants, et les personnes âgées sont particulièrement vulnérables dans ce contexte de déplacement prolongé et d'insécurité généralisée. Certains déplacés ont subi de graves traumatismes, ce conflit étant également marqué par des graves violations des droits humains, notamment des VBG (viol, mariages forcés, exploitation et abus sexuels), des meurtres. Certains déplacés vivant dans des conditions de haute précarité font recours à des stratégies négatives de survie. Certains déplacés sont expulsés par leur famille d'accueil car elles ne sont plus capables de les accueillir et se retrouvent à la rue. Par ailleurs, l'accès aux soins de santé est limité, avec des obstacles financiers, géographiques, et culturels qui empêchent les ménages de recevoir des soins adéquats. Les infrastructures sanitaires sont insuffisantes, incapables de répondre aux besoins croissants en médicaments essentiels, en vaccination, et en soins préventifs et curatifs.

L'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement reste également critique dans le contexte actuel, avec une dépendance accrue des ménages aux sources d'eau non aménagées, augmentant considérablement les risques de maladies hydriques et d'autres pathologies émergentes.

¹⁰ OCHA, République Démocratique du Congo : profil humanitaire : Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe au 31/03/25. Disponible sur : [République démocratique du Congo : Profil humanitaire - Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe \(au 31 mars 2025\) - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb](#)

¹¹ OCHA, République Démocratique du Congo : profil humanitaire : Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe au 31/03/25. Disponible sur : [République démocratique du Congo : Profil humanitaire - Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe \(au 31 mars 2025\) - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb](#)

¹² OCHA, République Démocratique du Congo : profil humanitaire : Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe au 31/03/25. Disponible sur : [République démocratique du Congo : Profil humanitaire - Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe \(au 31 mars 2025\) - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb](#)

iii. Cadre logique

Intitulé de l'action	Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)			
Objectif principal	Contribuer au renforcement de la protection des personnes les plus vulnérables affectées par les crises humanitaires au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC			
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Objectif spécifique	Les risques de protection des populations affectées par les crises au Burkina Faso, Mali, Niger, Burundi et RDC sont réduits	IOS1. % de bénéficiaires (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant que l'aide humanitaire est fournie de manière sûre, accessible, responsable et participative	Enquêtes post-distribution	Risques - Changement des autorités politico-administratives dans la province. - Inaccessibilité de la zone d'intervention par l'équipe du projet à la suite de l'activité du phénomène Mobondo dans la province précisément dans les zones d'intervention ainsi que des agressions physiques par les Mobondos, Kuluna et les forces de sécurité - Grand mouvement de population (les refoulés d'Angola et les nouveaux déplacés internes) - Dégradation des conditions sanitaires (épidémies, pandémies, malnutrition...) - Inaccessibilité dans les deux zones par la dégradation des voies de communication Hypothèses - Les nouvelles autorités sont sensibles aux sessions de sensibilisation au programme et le soutiennent. - La CRRDC disposent de volontaires qui ont accès de manière sûre aux zones d'intervention, même en cas de tensions. - En cas de crise et/ou de dégradation des conditions sanitaires, la CRRDC met en place des activités de réponse urgent (Crisis Modifier) qui permettent la continuation du programme. - En cas de dégradation des voies de communication, la CRRDC parvient à mettre en place des modes de transport alternatifs.
		IOS2. % de la population enquêtée déclarant se sentir en sécurité	Enquêtes en fin de programme	
Résultat 1	Les menaces pesant sur la protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires — qu'elles soient en cours, imminentes ou à venir — dans les zones d'intervention en République démocratique du Congo sont anticipées, réduites, atténuées et font l'objet de réponses appropriées.	IR1.1 : Nombre de personnes affectées par la menace (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) ayant bénéficié de services spécialisés par les équipes CR et/ou des référencement et contre-référencements vers d'autres structures quand la Croix-Rouge n'a pas l'expertise pour les assister	Registre d'activités ((fiches de suivi des cas, bases de données des PSH, rapports de référencement)	
		IR1.2. Nombre de personnes affectées par les menaces assistées (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) à travers des TM/distributions	Listes de distribution tenues lors des transferts monétaires (TM) ou distributions matérielles.	
Résultat 2	Les vulnérabilités en matière de protection sont réduites et les capacités de protection des personnes, des groupes et des communautés affectés par des crises humanitaires dans les zones d'intervention en République démocratique du Congo sont renforcées	IR2.1. Nombre de personnes (désagrégué par statut, sexe et âge, situation de handicap) déclarant percevoir une amélioration dans la cohésion sociale parmi les communautés à la suite des activités ayant eu lieu	Enquête menée auprès d'un échantillon représentatif dans les zones ciblées.	
		IR2.2 Nombre de personnes ayant été formées et/ou sensibilisées en PGI (y inclus VSBG), Droits Humains, cohésion sociale... Désagrégées par statut : autorités locales, membres de la communautés)	Comptabilisation des bénéficiaires des activités de formation/sensibilisation via les listes de présence validées.	
Résultat 3	La CR de la République démocratique du Congo renforce ses capacités afin d'améliorer l'efficacité, la qualité et l'efficacité des actions de prévention et d'atténuation des risques de protection dans les contextes de crise humanitaire.	IR3.1. Nombre de staff/volontaires de la Croix-Rouge ayant été formés en PGI, Droits Humains, cohésion sociale, etc. et qui ont améliorés leurs connaissances	Rapports de formation, listes de présence, attestations, tests de connaissances	
		IR3.2. Nombre de comité de gestion de plainte mis en place et fonctionnel	Rapport d'activité	
Résultat 4	Les populations de la Républiques démocratique du Congo affectées par une crise soudaine ou une aggravation de la situation humanitaire reçoivent une assistance rapide et efficace (Crisis Modifier	N/A	N/A	
Activités	Résultat 1 A1 : Identification, prise en charge ou référencement de cas de protection (y inclus VSBG ou protection de l'enfance) - A.1.1 Surveillance, identification et référencement des cas de VBG vers des structures appropriées et disponibilisation de kit PEP A.2 Mise en place de points de services humanitaires (PSH) N/A A3 : Activités de soutien psychosocial (PSS) - A.3.1 Premiers secours Psychologique au profit des PDI dans le besoin A4 Appui à l'obtention de documents d'état civil, d'acte de naissance N/A A5 : Assistance multisectorielle aux victimes de menaces de protection - survivants aux violences (Assistance Alimentaire, Abris, Kits Wash, Kits dignité, etc.) - A.5.1 Biens et services liés à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence : Cash alimentaire/autres, cash pour la construction d'abris temporaires, ...			

<u>A6 : Protection des liens familiaux</u> • A.6.1 Activités de recherche et réunification familiale PLF (ENA, Familles séparées) • A.6.2 Prévention de la séparation des lien familiaux (Sensibilisation PLF à travers les canaux qui existent) Résultat 2 <u>A1 Formations, sensibilisations des communautés (y compris leader et autorités locales) aux VSBG, aux droits de l'homme, à la gestion de conflit, etc.</u> N/A <u>A2 : Activités de cohésion sociale</u> • A.2.1 Activités de cohésion de sociale dans les villages d'intervention <u>A3. Assistance individuelle/ménage en vue de la réduction de vulnérabilité (Kits Dignité, Abris, Assistance alimentaire soudure, etc.)</u> N/A <u>A4. Appui AGR</u> N/A <u>A5. Mise en place de cadres/mécanismes communautaires de protection. Renforcement, analyse communautaire des risques et plans de mitigation</u> • A.5.1: Activités de communication communautaire y compris couverture médiatique • A.5.2: Analyse des risques de protection au niveau communautaire suivi d'une actualisation semestrielle • A.5.2 Mise en place et formation de comités de protection dans les villages d'intervention : gestion des conflits, Médiation familiale, sensibilisation sur la coexistence pacifique <u>A6 : Construction et réhabilitation d'infrastructures communautaires (latrines, puits, réhabilitation de centres de santé etc.)</u> • A.6.1 Sensibilisation sur les bonnes pratiques familiales en matière de Wash, nutrition, santé. <u>A7. Renforcement des capacités des autorités locales et des leaders communautaires (leaders d'opinion et religieuse)</u> N/A Résultat 3 <u>A1 : Formations et appui techniques des staffs et des volontaires (PGI, Cohésion sociale, Do No harm, Principes Humanitaires, Transferts monétaires, Digitalisation, gestion sécurité etc.)</u> • A1.1 Appui technique CRB siège CVA • A.1.2 Formation des cadres et volontaires de la CRRDC en matière de protection en particulier : VBG, PEAS, PGI, PLF, PSS. Cette formation sera décentralisée au niveau des volontaires et cadres des villages d'intervention qui n'avaient pas été concernées par les formations faites sur le précédent programme. • A.1.3 : Formation/recyclage des cadres et volontaires CR RDC sur le TM et la Digitalisation des données (formation sur 121, KoboCollect, Excel...) • A.1.4 : Appui à la révision du manuel des procédures en cash de la SN <u>A2 : Appuis techniques au développement de système de remontées d'informations/redevabilité (lignes téléphoniques, comité gestion des plaintes)</u> • A.2.1 Renforcer le mécanisme de retours de plainte et de redevabilité au sein du mouvement CR/CR en RDC dans des ZS de Kenge et de Popokabaka <u>A3 : Appuis techniques à l'élaboration, finalisation, capitalisation, évaluation des documents stratégiques, procédures, etc. des SNH</u> • A.3.1 Contribution à la vulgarisation des textes normatifs de la CRRDC (PGI, PEAS, VBG...) <u>A4 : Renforcement de la SNH en matériel et équipement, réhabilitation, sécurisation des biens et des personnes, etc.</u> • A.4.1 Achats de 3 motos pour les équipes de projet. • A.4.2 Equipement des bureaux (Ordinateur, photocopieurs, Téléphone...) <u>A5 : Appuis à la mobilisation des ressources et couverture des frais de fonctionnement de la SNH, en particulier les comités locaux</u> • A.5.1 Forfait mensuel d'appui au fonctionnement du comité provincial du Kwango pendant les 2 ans de projet <u>A6. Ateliers et visites d'échanges</u> • A.6.1 Organisation d'un atelier d'échange d'expérience entre les différents partenaires <u>A7 : Mise en place de mesures de protection (psychologique ou physique pour le staff de la société nationale partenaire)</u>	
---	--

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

	• A.7.1: Mise en place de procédure de protection et de prise en charge précoce des volontaires et des staffs qui interviennent dans le programme : Mise en place de Check-list d'indicateurs de chocs émotionnels, Briefing et débriefing systématisés pour chaque déploiement sur le terrain • A.7.2 : Premiers secours psychologique systématique à intervalle de temps régulier pour les volontaires et staffs qui interviennent dans le programme. • A.7.3 : Equipement en matériel de protection et visibilité des cadres et volontaires intervenant sur le terrain Résultat 4 <u>Assistances d'urgence</u>	
		Conditions préalables La sécurité dans les zones d'intervention est suffisamment stable

iv. Plan de travail

[illegible]

Annexes - Alliance du Mouvement pour la Protection et l'Aide Humanitaire – Phase 3 (AMoPAH 3)

[illegible]

v. Analyse des risques

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Externe	Socio-Politique	Changement des autorités politico-administratives dans la province	3	2	6	Faible	Ralentissement dans l'accompagnement du programme par les autorités : Objectif spécifique	Organiser des sessions de diffusion et de présentation du programme au profit des nouvelles autorités	PROSEC
Externe	Sécuritaire	Inaccessibilité de la zone d'intervention par l'équipe du projet suite à l'activité du phénomène mobondo dans la province précisément dans les zones d'intervention ainsi qu'agression physique par les mobondos, kuluna et les forces de sécurité	3	4	12	Élevé	Il peut y avoir un impact sur la mise en œuvre globale du programme surtout au niveau de la qualité en raison de l'absence de suivi que cela peut induire. Certaines activités peuvent être bloquées du fait de l'impossibilité des personnes qualifiées d'accéder à la zone : Objectif spécifique	Impliquer la CRRDC national dans la communication ou le dialogue avec les principaux acteurs, collaborer avec le CICR. Mettre en place une stratégie de mise en œuvre qui s'appuie essentiellement sur des volontaires communautaires qui n'ont pas un problème d'accès à leur communauté. Prendre toujours les informations sur la situation sur les différents axes empruntés avant tout déplacement. Respecter les règles en matière de déplacement. Relocaliser certaines activités dans les zones d'intervention accessible	RP CRB-CF
Externe	Sécuritaire	Grand mouvement de population (les refoulés d'Angola et les nouveaux déplacés internes)	3	3	9	Moyen	Accroissement des besoins dans la zone d'intervention et augmentation des personnes dans le besoin non satisfait, Ce qui pourrait créer des tensions entre les populations. Résultat 1 et 2.	Activation du crisis modifier et mettre en place un plan de contingence	Chef de Projet
Externe	Sanitaire	Dégradation des conditions sanitaires (épidémies, pandémies, malnutrition...)	3	2	6	Faible	Ralentissement de la mise en œuvre des activités avec des retards. Suspension temporaire des activités : Objectif Spécifique	Activation du crisis modifier et mettre en place un plan de contingence. Réorientation de certaines activités vers la lutte contre l'événement,	PROSEC
Externe	Climatique/ Environnemental	Inaccessibilité dans les deux zones par la dégradation des voies de communication	3	3	9	Moyen	Inaccessibilité de la zone d'intervention par l'équipe du projet : Objectif spécifique	Explorer les voies d'accès secondaires sécurisées Explorer d'autres moyens de transport sécurisant	Le PROSEC et le chef de projet
Externe	Financier	Fluctuation du taux de change EURO-USD	2	2	4	Faible	Manque de fonds en monnaie locale pour atteindre les objectifs	Monitoring rapproché des taux de change (au moins de manière trimestrielle)	Gestionnaire financier CRB
Interne	Autres	Non-respect des normes humanitaires	2	2	4	Faible	Impact possible sur la perception de la CRRDC par les communautés et les autorités : Objectif spécifique	Former toutes les équipes projets et volontaires impliqués dans la mise en œuvre sur les normes et principes humanitaire et veiller à leur prise en compte dans leur intervention	Chef de projet

Type de risque	Type et Nature du Risque		Qualification		Niveau de risque		Impact opérationnel sur le programme (quel résultat est affecté, comment)	Mesure d'atténuation (pour niveau de risque moyen à très élevé)	Responsable du Suivi du Risque
	Nature du risque	Détail	Probabilité	Impact/Gravité					
Interne	Autres	Influences ou le favoritisme dans le ciblage des bénéficiaires (Corruption)	3	3	9	Moyen	Impact sur l'image de la CRRDC et des conséquences sur les résultats 1 et 2.	Vérification croisée des données, mettre en place un comité des plaintes fonctionnel	PROSEC, Chef de projet, représentant pays de la CRB
Interne	Autres	Fraude financière	3	3	9	Moyen	Inéligibilité de certaines dépenses	Suivi rigoureux du respect des procédures financières et administratives. Contrôle des pièces financières	Représentant pays de la CRB, GF

ANNEXE X : Références

Community Engagement Hub, 2022, *CEA guide* : [CEA Guide - Community Engagement Hub](#)

CRB, 2022, « 5 ans du Hub humanitaire: une aide indispensable apportée aux personnes migrantes » : [Hub humanitaire: une aide indispensable apportée aux migrants](#)

ICRC, 2020, *Un accès plus sûr* : <https://shop.icrc.org/safer-access-an-introduction.html?store=fr>

IFRC, 2017, *Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA)* : [IFRC-CEA-GUIDE-francais-LR-PDF.pdf](#)

IFRC, 2021, *Feuille de route pour la résilience communautaire v2* : [FINAL-Road-Map-to-Community-Resilience-v2 FR.pdf](#)

IFRC, 2021, *Humanitarian assistance and protection for people on the move* : <https://www.ifrc.org/sites/default/files/2021-08/IFRC-humanitarian-assistance-and-protection-for-people-on-the-move.pdf>

IFRC, page internet « Les points de service humanitaire » : [Les points de services humanitaires | IFRC](#)

IFRC, page internet « ENHANCED VULNERABILITY AND CAPACITY ASSESSMENT » : [Enhanced Vulnerability and Capacity Assessment - PrepareCenter](#)

IFRC, page internet « Alerte précoce, action rapide » : [Alerte précoce, action rapide | IFRC](#)

IFRC, page internet « Pilier anticipatif du DREF » : [Pilier anticipatif du DREF | IFRC](#)

IMPACT & InitiativesREACH, janvier 2025, *Burkina Faso : Analyse des besoins multisectoriels 2024, Région de l'Est - Résultats clés* : [Burkina Faso : Analyse des besoins multisectoriels 2024, Région de l'Est - Résultats clés - Burkina Faso | ReliefWeb](#)

Inter-Agency Standing Committee, Juin 2021, *Grand Bargain 2.0* : [\(FR\) Grand Bargain 2.0 Cadre.pdf](#)

IOM & Direction Nationale du Développement Social du Mali, Novembre 2024, *Rapport sur les Mouvements de Populations (Septembre 2024)* : [Mali - Rapport sur les Mouvements de Populations \(Septembre 2024\) - Mali | Relief Web](#)

OCHA, Mars 2023, *Besoins et plan de réponse humanitaire Burundi Cycle de programme humanitaire 2023* : [Burundi Besoins et Plan de Réponse Humanitaire 2023 \(mars 2023\) - Burundi | ReliefWeb](#)

OCHA, mars 2023, *Niger : Plan de réponse humanitaire* : [Niger : Plan de réponse humanitaire \(mars 2023\) - Niger | ReliefWeb](#)

OCHA, mars 2024, *Plan de réponse humanitaire Burkina Faso* : [Burkina Faso : Plan de réponse humanitaire 2024 \(mars 2024\) - Burkina Faso | ReliefWeb](#)

OCHA, janvier 2025, *Mali : Besoins humanitaires et plan de réponse 2025* : [Mali : Besoins humanitaires et plan de réponse 2025 \(janvier 2025\) - Mali | ReliefWeb](#)

OCHA, juin 2025, *République Démocratique du Congo : profil humanitaire : Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe au 31/03/25* : [République démocratique du Congo : Profil humanitaire - Kwango, Kwilu et Mai-Ndombe \(au 31 mars 2025\) - Democratic Republic of the Congo | ReliefWeb](#)

REACH, novembre 2024, *Mali : Aperçu des besoins multisectoriels des ménages des régions de Gao, Ménaka et Kidal - MSNA* : [Mali : Aperçu des besoins multisectoriels des ménages des régions de Gao, Ménaka et Kidal - MSNA, Novembre 2024 - Mali | ReliefWeb](#)

UNFPA, Mai 2025, *Rapport Trimestriel GBVIMS (janvier - mars 2025)* : [Rapport Trimestriel GBVIMS \(janvier - mars 2025\) - Mali | ReliefWeb](#)

UNHCR, janvier 2025, *Rapatriés par province de retour - de septembre 2017 à 31 décembre 2024* : <https://data.unhcr.org/fr/documents/download/113747>